

Juin
2009

Atlas des îles de l'Atlantique

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Atlas des îles de l'Atlantique

Directeur de la publication : Michèle Pappalardo

Auteur : Sébastien Colas

Maquette-réalisation : Chromatiques Éditions

Iconographie couverture : Alexis Roy

Sommaire

Analyse générale	6
Démographie	6
Occupation du sol et urbanisation	7
Biodiversité et protection des espaces naturels	10
Les activités économiques.....	12
Synthèse	14
Présentation synthétique de chacune des îles	15
Île de Bréhat	16
Île de Batz	18
Île d'Ouessant	20
Île de Molène.....	22
Île de Sein	24
Île de Groix.....	26
Belle-Île	28
Île d'Houat.....	30
Île d'Hoëdic	32
Île d'Arz.....	34
Île aux Moines	36
Île de Noirmoutier	38
Île d'Yeu.....	40
Île de Ré	42
Île d'Aix.....	44
Île d'Oléron.....	46

Les îles sont des terres entourées d'eau de tous les côtés. Elles peuvent être de simples bandes de terre ou des territoires plus vastes, être situées sur des cours d'eau ou en mer.

Selon les références, 1 000 à 1 200 îles sont recensées sur le littoral métropolitain. L'essentiel est localisé sur la façade atlantique et plus précisément sur les côtes bretonnes. La façade Manche – mer du Nord est peu concernée et le pourtour méditerranéen est dans une situation intermédiaire avec la Corse et ses chapelets d'îles et îlots rocheux ainsi que les côtes de Provence.

La très grande majorité des îles est de petite taille : 75 % d'entre elles font moins d'un hectare. Elles sont souvent proches du continent. Certaines, les îles d'estran, peuvent même être reliées à pied à marée basse.

Pour apporter un éclairage sur ces territoires, il est utile de disposer de données statistiques sur la démographie, l'agriculture, l'économie et la construction. Ces informations sont disponibles par commune. Il a donc été décidé de ne retenir dans cet atlas que les îles habitées et constituées d'au moins une commune. En dehors de la Corse, cela fait un total de 16 îles, toutes situées sur la façade atlantique. Elles comprennent 38 communes et sont réparties dans cinq départements :

- Côtes d'Armor : Bréhat ;
- Finistère : Batz, Ouessant, Molène, Sein ;
- Morbihan : Groix, Belle-Île, Houat, Hoëdic, Arz, île aux Moines ;
- Vendée : Noirmoutier, Yeu ;
- Charente-Maritime : Ré, Aix, Oléron.

Ce document présente dans un premier temps l'ensemble des îles. Il aborde des thématiques comme la démographie, l'occupation du sol, la protection de la nature et les activités économiques dont le tourisme.

Chaque île est ensuite détaillée sur une double page présentant des vues aériennes, cartographiant l'occupation du sol et les espaces protégés et illustrant par quelques graphiques et tableaux les principales informations disponibles.

Les 16 îles de l'Atlantique prises en compte



Source : © IGN - 2005, BD Carto®.



Pointe de l'île aux Moines, dans le golfe du Morbihan.

© S. Colas

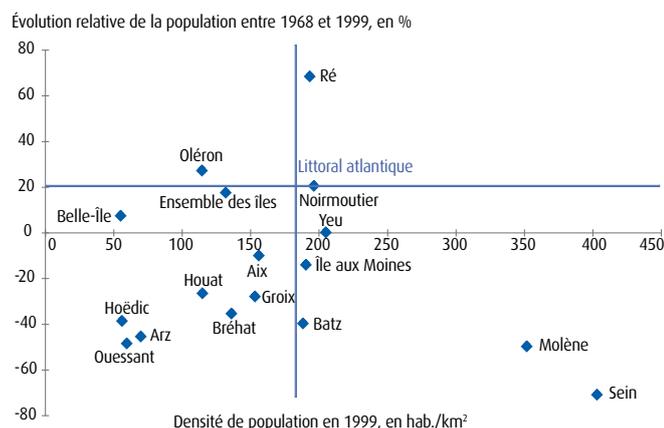
Analyse générale

Démographie

Les caractéristiques démographiques des îles sont spécifiques et assez éloignées de celles du littoral atlantique. Les petites îles sont en déclin ; les soldes naturels et migratoires sont généralement négatifs et leur population diminue depuis des décennies. Les grandes îles – îles à pont et Belle-île – se comportent différemment. Les soldes migratoires y sont positifs et leur population augmente. Toutes ces îles sont vieillissantes et la part des personnes âgées y est élevée.

En 1999, 62 000 personnes résidaient dans les 16 îles étudiées, soit 1 % de la population des communes littorales et 3,5 % de la population de la façade atlantique. Dix des seize îles ont une population inférieure à 1 000 habitants alors que les trois grandes îles centre-atlantiques (Noirmoutier, Ré et Oléron) regroupent 75 % des populations îliennes.

Analyse démographique des îles de l'Atlantique Des évolutions contrastées entre les petites îles et les îles à pont



Source : Insee, RP 1968, 1999.
Traitement : Observatoire du littoral.

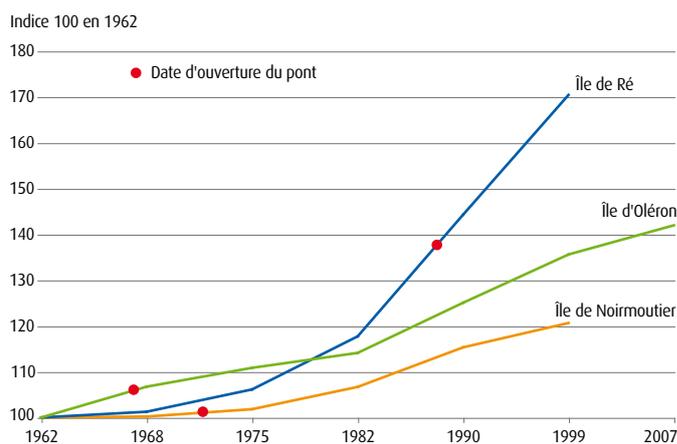
La population a nettement diminué dans les petites îles durant le dernier siècle. Ouessant a compté jusqu'à près de 3 000 habitants en 1911 pour seulement 859 en 2005. La population groisillonne était de 5 825 en 1911 contre 2 275 en 1999 et 2 266 en 2005. Elle a par contre augmenté ces quarante dernières années dans les îles reliées au continent par un pont et à Belle-île.

Le lien au continent des îles-pont a facilité l'accueil de très nombreux migrants comme le montre la figure ci-après.

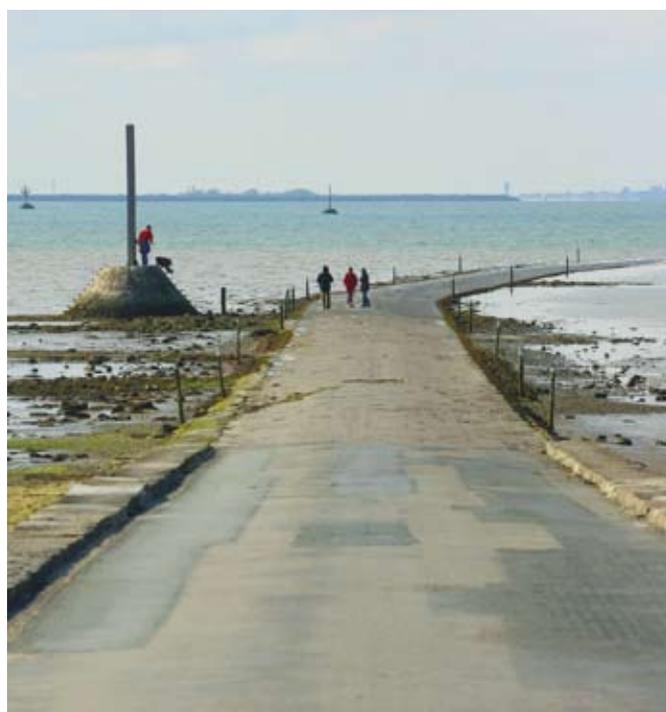
Données utilisées

Les données utilisées proviennent du recensement de la population de l'Insee de 1999 et des recensements précédents. Dans certains cas, des données plus récentes ont pu être prises en compte lorsque les nouveaux recensements ont été effectués.

Évolution de la population des grandes îles centre-atlantiques



Source : Insee, RP 1962, 1968, 1975, 1982, 1999, population des ménages, 2005.
Traitement : Observatoire du littoral.



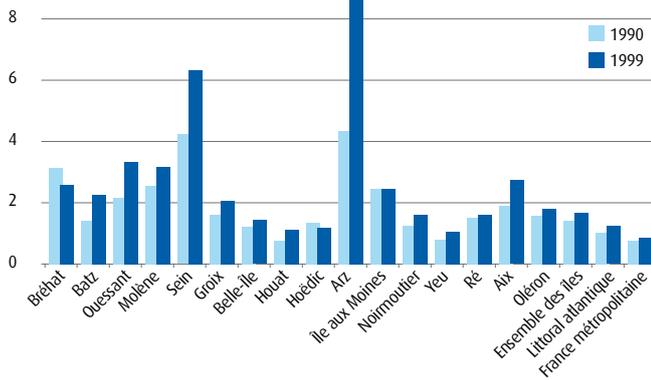
Gois de Noirmoutier.

© S. Colbas

Excepté sur les très petites îles de Molène (75 ha) et de Sein (60 ha), en mer d'Iroise, les densités de population îliennes sont égales ou inférieures à la moyenne des communes littorales de la façade atlantique estimée à 184 hab./km². Elles sont comprises entre 50 et 200 hab./km², la moyenne métropolitaine étant d'environ 100 hab./km².

La part des personnes âgées est forte à très forte. Près d'un îlien sur trois a plus de 60 ans (32,6 %), soit plus que la moyenne du littoral atlantique (27,4 %) et nettement plus que la moyenne métropolitaine de 21,3 %. Excepté à Houat, Hoëdic et Yeu, l'indice de vieillissement est plus élevé sur les îles que la moyenne du littoral atlantique. Il a par ailleurs tendance à augmenter pendant la dernière période intercensitaire, excepté à Bréhat et Hoëdic.

Indice de vieillissement des îles Les populations sont plutôt âgées



Note : l'indice de vieillissement est le rapport entre le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans et celles de moins de 20 ans.

Source : Insee, RP 1990, 1999. Traitement : Observatoire du littoral.

Corollaire à ces indices de vieillissement élevés, les soldes naturels sont négatifs dans 14 des 16 îles, seules Houat et Yeu ont plus de naissances que de décès entre 1990 et 1999. Les soldes migratoires sont plus variables. Ils sont positifs et très élevés à Belle-île, Arz, Ré et Oléron. À l'inverse, les départs pour le continent sont importants sur les îles bretonnes de Batz, Ouessant, Sein, Houat et Hoëdic.

Occupation du sol et urbanisation

L'occupation du sol sur les îles se distingue du reste du littoral de la façade atlantique. Les espaces naturels ouverts, les zones humides et les territoires artificialisés y sont plus importants. À l'inverse, les terres agricoles, surtout les terres arables, et les forêts sont moins nombreuses. Elles présentent ainsi une grande richesse en milieux naturels.

En 2006, les territoires artificialisés couvrent de vastes surfaces : 17 % de l'espace îlien contre 14 % dans les communes du littoral atlantique et 5 %, en moyenne, en métropole. Les îles les plus artificialisées sont Bréhat, Batz, Molène, l'île au Moines, Noirmoutier et l'île d'Yeu, en opposition

avec Ouessant et Belle-île. La pression de construction de logements (nombre de m² construits par km²) est élevée à très élevée sur beaucoup d'îles. Elle est supérieure à la moyenne métropolitaine dans toutes les îles excepté Ouessant. Elle est plus forte que la moyenne du littoral atlantique sur les îles à pont mais aussi à Yeu, l'île aux Moines et Arz.

Densité de construction dans les îles entre 1990 et 2005 en m² shon* / km²

Bréhat	1 007	Arz	5 633
Batz	2 231	Île aux Moines	6 411
Ouessant	392	Noirmoutier	6 307
Molène	1 975	Yeu	5 438
Sein	1 567	Ré	7 970
Groix	2 713	Aix	2 382
Belle-île	1 869	Oléron	3 582
Houat	1 568	Ensemble des îles	4 289
Hoëdic	1 298	Littoral atlantique	2 906

* Surface des logements neufs dont le chantier de construction a débuté, en m² surface hors œuvre nette.
Source : Meeddat, SOeS, Sitadel, 1990 à 2005. Traitement : Observatoire du littoral.

Données utilisées

Les données sur la construction proviennent de la base de données Sitadel recensant les logements neufs dont le chantier de construction a débuté.

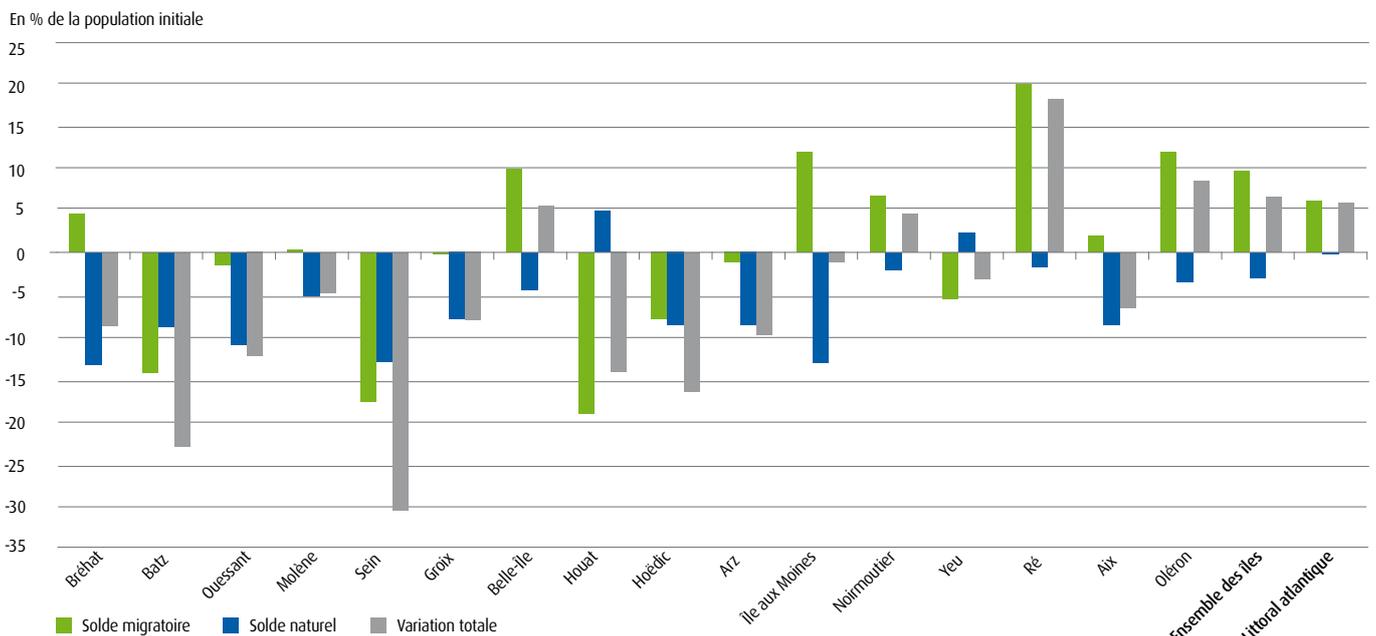
Les données concernant les logements (type de résidence, statut d'occupation...) proviennent du recensement de la population de 1999.

Les informations agricoles sont issues des recensements de l'agriculture de 2000 et de 1970.

Les données sur l'occupation du sol sont issues de la base de données CORINE Land Cover de 2000 et 2006.

Plus de 9 logements sur 10 (résidences principales et secondaires) sont des constructions individuelles (93 %), soit nettement plus que la moyenne du littoral atlantique de 60 %. Ces types de logements sont consommateurs d'espace et impliquent des phénomènes de périurbanisation et de mitage des territoires îliens. Peu de résidences principales sont en location (23 %) et la part en HLM est faible, seulement 4 % de l'ensemble des résidences principales contre 12 % sur le littoral atlantique.

Soldes naturels et migratoires dans les îles de l'Atlantique entre 1990 et 1999



Source : Insee, RP 1990, 1999, Observatoire du littoral.

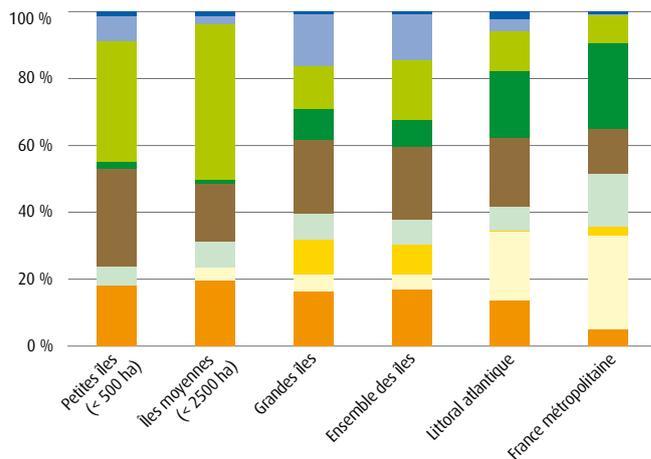
©IGN - 2005, BD Ortho®



Mitage au nord de l'île d'Yeu.

Les espaces naturels ouverts recouvrent l'essentiel des terres non artificialisées des îles petites et moyennes, plutôt situées au nord de la façade atlantique. Du fait du vent et des embruns, la forêt peine à s'y installer et est peu présente. Les landes océaniques et les pelouses forment généralement des écosystèmes climaciques (état final de la succession écologique), comme à Ouessant, Yeu ou Groix.

Occupation du sol des îles de l'Atlantique
Les espaces naturels ouverts et les zones humides occupent une place importante



Source : UE - SOeS, CORINE Land Cover 2006.
 Traitement : Observatoire du littoral.

Du fait de la difficulté à mettre en place des filières en amont et en aval aux productions sur des territoires îliens (coût de transport) et de la pression urbaine et touristique, l'agriculture a perdu 41 % de ses surfaces entre 1970 et 2000 contre 19 % sur la façade atlantique et plus de 70 % des exploitations ont disparu.

© S. Colas



© S. Colas



Lande à genêt prostré et pelouse à Armérie maritime.

Dans les grandes îles centre-atlantiques, les zones humides sont importantes. Estrans vaseux, herbiers et prés salés, marais salants ou doux et claires ostréicoles occupent près de 20 % des territoires.

Autre spécificité assez forte, les terres agricoles représentent une part plutôt faible de l'occupation du sol. La surface agricole utile ne représente que 20 % des territoires îliens contre 35 % sur le littoral atlantique.



©IGN - 2005, BD Ortho®



©IGN - 2005, BD Ortho®

Marais à Oléron et mosaïque de petites parcelles agricoles et broussailles à Ouessant.

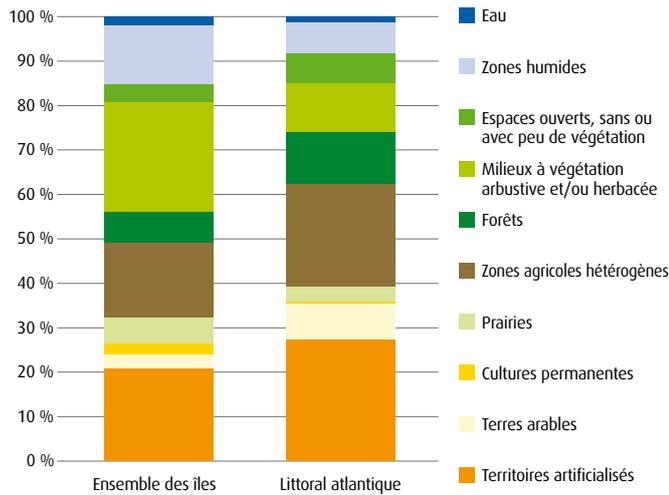
Sur les petites îles, les parcelles agricoles sont souvent morcelés et exigus. Peu exploitées, les terres s'enrichissent. Sur les plus grandes, les productions sont assez diversifiées. Les cultures à forte valeur ajoutée, comme la pomme de terre primeur ou la viticulture, permettent de maintenir des terres agricoles, essentielles à l'équilibre des territoires et au maintien d'activités économiques variées.

En bord de mer, à moins de 500 m des côtes, les grandes caractéristiques îliennes présentées ci-avant sont plus marquées. Espaces naturels ouverts, zones humides et territoires artificialisés couvrent

les deux tiers de l'espace contre seulement 8 %, en moyenne, sur le territoire métropolitain.

Historiquement, les côtes au vent étaient peu urbanisées, certaines portent encore le nom de « côte sauvage » comme sur l'île d'Yeu ou Belle-île. Les bourgs et les zones portuaires étaient plutôt situés côté continent, sous le vent, ou dans les terres. Comme le montre la carte ci-après, cette polarisation de l'aménagement est encore visible dans certaines îles.

Occupation du sol dans les îles, à moins de 500 m des côtes



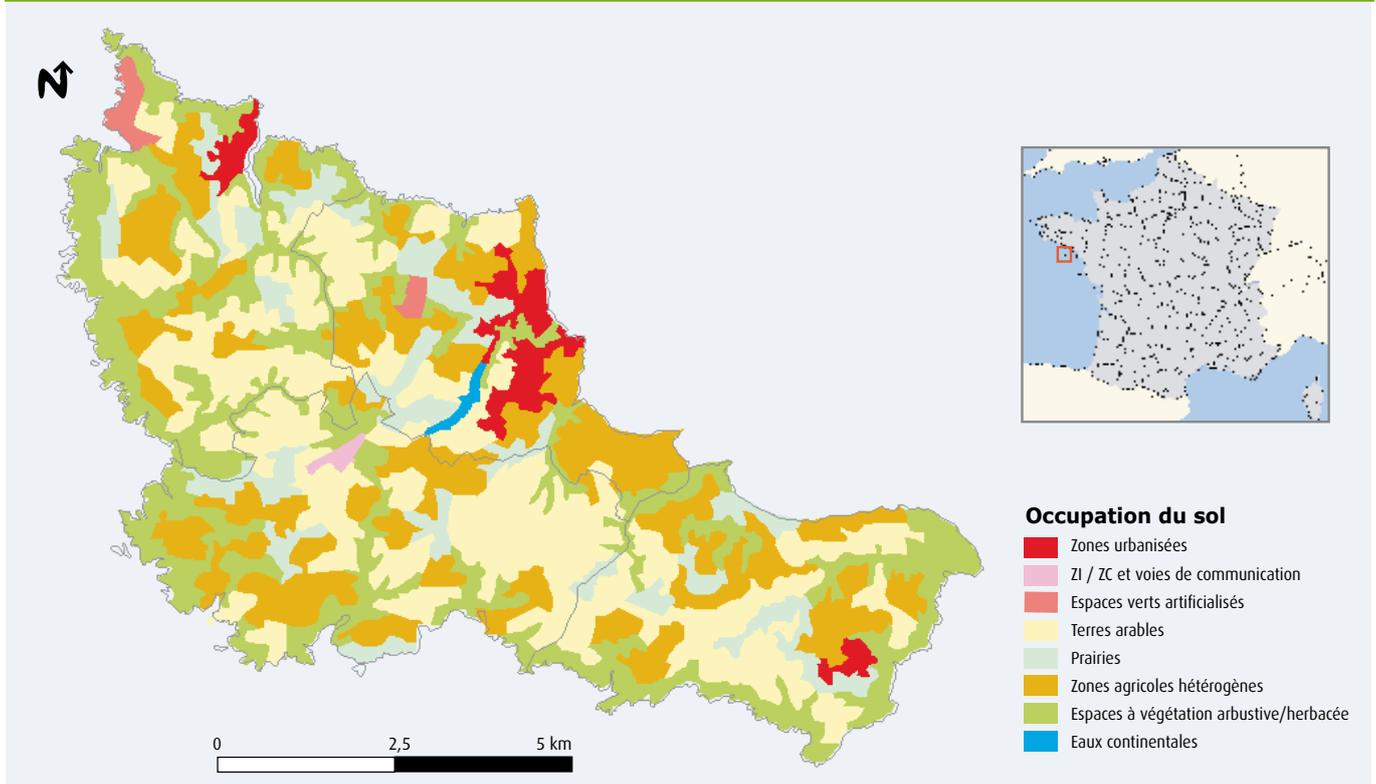
Source : UE - SOeS, CORINE Land Cover 2006. Traitement : Observatoire du littoral.

© S. Colas



Estran à marée basse sur la côte est de l'île d'Oléron.

Occupation du sol sur Belle-île



Source : UE - SOeS, CORINE Land Cover 2000 - © IGN, BD Carto® - Traitement : Observatoire du littoral.

Biodiversité et protection des espaces naturels

En réponse à la forte pression urbaine et touristique, les niveaux de protection des espaces naturels sont élevés sur les îles de l'Atlantique ; 42 % de leur territoire est par exemple couvert par des sites Natura 2000. Les protections fortes comme les réserves naturelles nationales et les sites maîtrisés par le Conservatoire du littoral sont aussi proportionnellement plus importantes que sur l'ensemble de la façade atlantique.

Une grande richesse écologique

Les îles recèlent une grande richesse biologique du fait de leur position sur les axes de migration des oiseaux mais aussi de leur naturalité relativement préservée par rapport au reste du littoral. Leur proximité au continent et leur faible taille n'ont cependant pas permis l'expression d'endémismes importants.

Les îles du nord de la façade atlantique, de Bréhat à l'île d'Yeu, sont caractérisées par la présence de pelouses et de landes sèches plus ou moins prostrées suivant leur exposition aux vents et aux embruns. On peut citer les très rares landes atlantiques à bruyère vagabonde, caractéristiques de Groix et de Belle-Île.

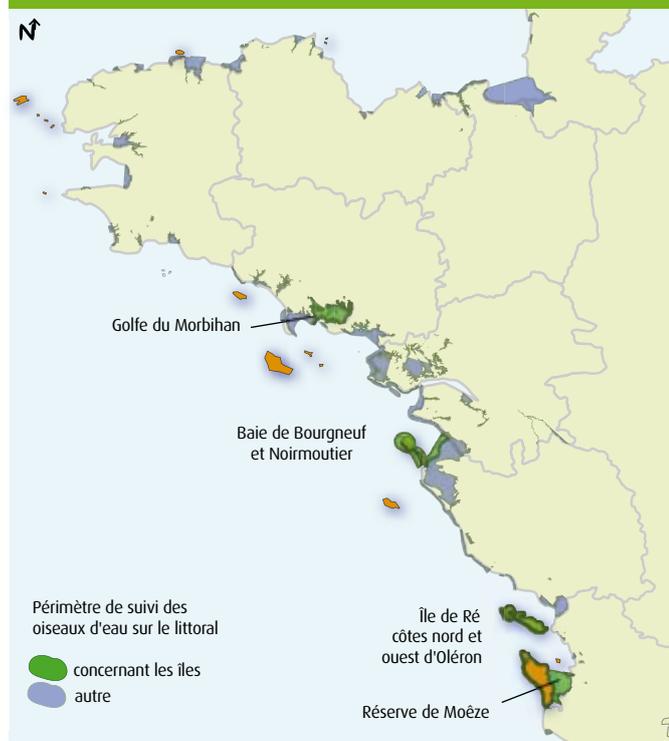
Les grandes îles centre-atlantiques sont des îles basses, entourées de vastes étendues maritimes peu profondes. Les vasières, les prés salés, les marais maritimes et les marais intérieurs occupent d'importantes surfaces. Ces espaces jouent un rôle majeur pour l'hivernage de nombreux oiseaux d'eau, comme les îles du golfe du Morbihan. Ouessant, par sa position, est une halte très importante pour les oiseaux migrateurs, principalement en automne. C'est aussi le cas des îles d'Houat et d'Hoëdic.

Données utilisées

Les données sur les espaces protégés proviennent de la base des espaces naturels protégés du Muséum national d'histoire naturelle.

Les données sur les oiseaux d'eau hivernants sont issues de comptages réalisés annuellement sous l'égide de la Ligue de protection des oiseaux.

Périmètres de suivi des oiseaux d'eau hivernants concernant les îles



Source : IGN, Geofla, 1999 - Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).
Traitement : Observatoire du littoral.

Les cinq périmètres de suivi des oiseaux d'eau incluant tout ou partie des îles du golfe du Morbihan, de Noirmoutier, de Ré et Oléron ont accueilli, en moyenne, sur la période 2000-2005, 16 % des anatidés et foulques et 22 % des limicoles hivernant sur le littoral. Ce sont par exemple des sites majeurs pour :

- la bernache cravant : les cinq sites îliens ont hébergé 33 % de la population hivernant sur le littoral français sur la période 2000-2005 ;
- le harle huppé (43 %) ;
- le bécasseau maubèche (39 %) ;
- le bécasseau sanderling (20 %) ;
- la barge à queue noire (28 %) ;
- l'avocette élégante (27 %).

De nombreux espaces protégés

Le littoral métropolitain, terrestre et maritime, est caractérisé par un niveau élevé de protection de ses espaces naturels avec la mise en œuvre d'outils comme le Conservatoire du littoral ou, plus récemment, la création du premier parc naturel marin en mer d'Iroise ou la désignation des premiers sites Natura 2000 en mer.

Quelques chiffres sur les oiseaux d'eau hivernants (moyenne annuelle entre 2000 et 2005)

Périmètre de suivi des oiseaux d'eau	Anatidés et foulques <i>canards, oies, cygnes, foulques...</i>		Échassiers <i>aigrettes, hérons...</i>		Limicoles <i>bécasseaux, courlis, barges...</i>		Plongeurs et grèbes	
	Nombre	% du total	Nombre	% du total	Nombre	% du total	Nombre	% du total
Baie de Bourgneuf et Noirmoutier	14 545	3,0	41	0,1	29 733	5,1	48	0,2
Côtes nord et ouest de l'île d'Oléron	6 860	1,4	83	0,2	3 586	0,6	19	0,1
Golfe du Morbihan	20 952	4,3	172	0,4	25 944	4,4	1 581	7,2
Île de Ré	14 324	2,9	639	1,5	20 243	3,4	193	0,9
Réserve naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	21 920	4,5	4	-	52 113	8,9	4	-
Ensemble du littoral métropolitain	491 045	100,0	42 445	100,0	586 977	100,0	22 045	100,0

Source : Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), 2000 à 2005. Traitement : Observatoire du littoral.



Bécasseaux sanderling et huitriers-pies.

Environ 20 % du territoire des communes littorales atlantiques est concerné par au moins une protection¹ et 91 % des communes sont concernées. En métropole, seulement 15 % du territoire et 40 % des communes sont couverts. Ce niveau de protection est à mettre en relation avec la forte pression urbaine et touristique en bord de mer. Les outils de protection sont particulièrement mis en œuvre là où les espaces naturels sont en danger.

Les protections sont encore plus fortes sur les îles atlantiques. Toutes les communes îliennes sont concernées par au moins une protection. Les sites Natura 2000, nés de l'application des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats », couvrent près de la moitié de leur surface (42 %), soit plus du double de la moyenne du littoral atlantique. La part des territoires maîtrisés par le Conservatoire du littoral y est aussi plus élevée. Par ailleurs, cinq réserves naturelles nationales sont recensées sur les îles ou à proximité. À terre, elles couvrent 0,5 % des îles contre 0,3 % du littoral atlantique. On peut par exemple citer la réserve François le Bel à Groix ou la réserve de Lilleau des Niges sur l'île de Ré.

Notons par ailleurs que ces chiffres ne prennent pas en compte les protections en mer nombreuses autour des îles : réserve de la mer d'Iroise, réserve de Moëze dans le pertuis d'Antioche, site majeur d'hivernage des oiseaux d'eau.

Les espaces protégés et les inventaires dans les îles

En %		Ensemble des îles	Littoral atlantique
Part du territoire	en Znieff I	20,1	6,8
	en Natura 2000	42	18,1
	protégé par le Conservatoire	2,4	1,3
	en réserve naturelle nationale	0,5	0,3
	en arrêté de protection de biotope	0,2	0,2

Territoires concernés par au moins une protection

En %	Ensemble des îles	Littoral atlantique	France métropolitaine
Part des communes concernées	100,0	91,3	40,1
Part de la surface concernée	45,1	19,9	15,3

Znieff : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique.

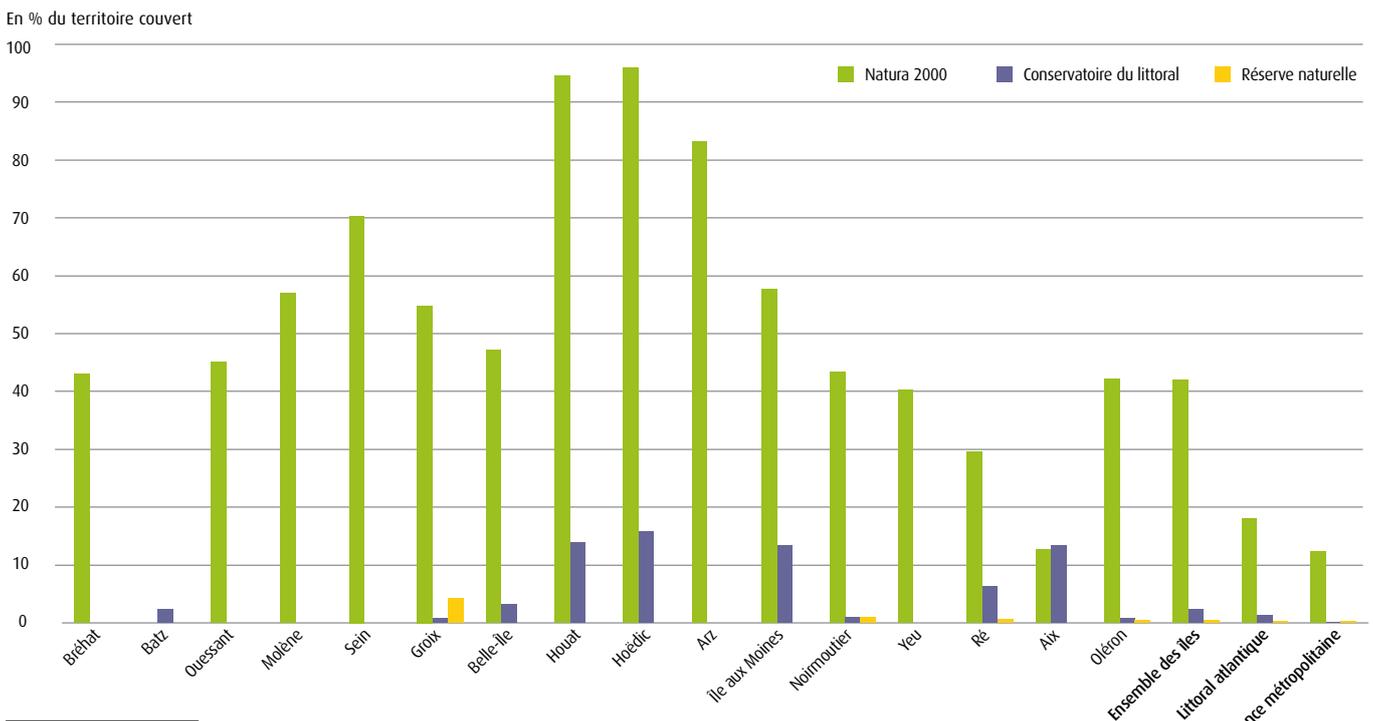
Source : Meeddat - MNHN, 2007.



Phoques en Bretagne.

© S. Colas

Quelques exemples de protection sur les îles de l'Atlantique



¹ Sont pris en compte les parcs nationaux, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, les réserves naturelles nationales et régionales, les sites du Conservatoire du littoral et les sites Natura 2000.

Source : Meeddat - MNHN, 2007.

Les activités économiques

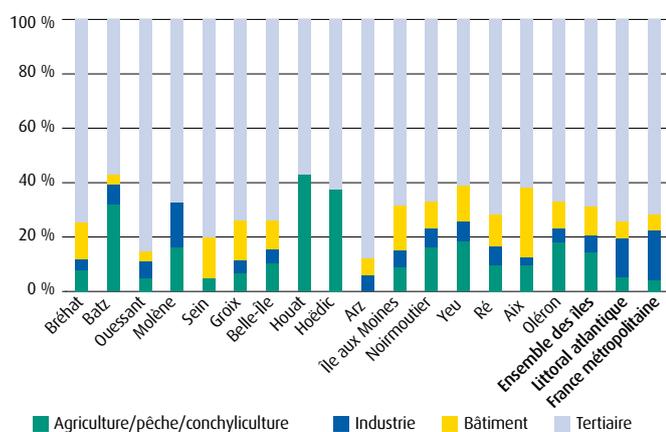
Le secteur tertiaire domine l'économie des îles de l'Atlantique et les activités industrielles sont sous-représentées. L'économie résidentielle, liée à la présence des habitants et des touristes, est importante. Les capacités d'accueil touristiques sont très fortes. Elles sont supérieures à la moyenne du littoral atlantique. L'augmentation de la population est très élevée en été.

Présentation générale des activités économiques

En 1999, la part de la population active sur les îles est faible par rapport à la moyenne métropolitaine, 39,4 % contre 45,2 %. Le taux de chômage est le même que sur l'ensemble de la façade atlantique : 14 %. Il est sensiblement supérieur à la moyenne métropolitaine estimée à 11 %.

Près de 70 % des emplois sont liés au secteur tertiaire dans les îles de l'Atlantique avec, par ailleurs, une surreprésentation de l'emploi primaire et du bâtiment. À l'inverse, du fait des spécificités insulaires et des coûts de transport, le secteur industriel est nettement sous-représenté par rapport à la moyenne du littoral atlantique ou de l'ensemble du territoire métropolitain. L'emploi primaire comprend les pêcheurs, les conchyliculteurs et les agriculteurs. Il a une place importante sur les îles de Batz (maraîchage), Houat (pêche artisanale) et Hoëdic et est non négligeable à Noirmoutier, Oléron (conchyliculture, élevage, maraîchage, viticulture) et l'île d'Yeu qui maintient une importante activité de pêche. Le bâtiment, comme beaucoup de services, est nécessairement de proximité sur les îles. Sa part dans l'emploi est donc supérieure à la moyenne métropolitaine sur de nombreuses îles.

Répartition de l'emploi par secteur d'activité



Source : Insee, RP 1999. Traitement : Observatoire du littoral.

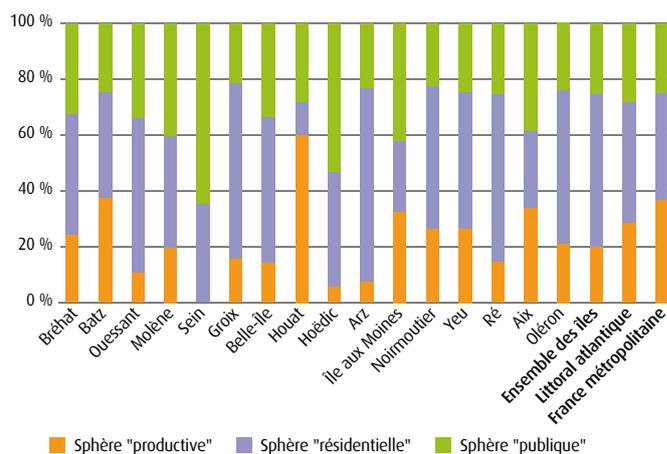
Présentation des sphères de l'emploi salarié

La sphère « productive » est composée de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local.

La sphère « résidentielle » correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère « publique ». Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et la Poste.

La sphère « publique » comprend les administrations et collectivités publiques : administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités...).

Part des sphères d'activité dans l'emploi salarié L'économie résidentielle domine dans les îles de l'Atlantique



Source : Insee, Clap 2004. Traitement : Observatoire du littoral.

En analysant en détail la répartition de l'emploi salarié par grande sphère (voir définition dans l'encadré), on constate la part très importante de l'emploi résidentiel. Il représente 55 % des salariés, cette part étant de 43 % dans les communes du littoral atlantique et 38 % pour l'ensemble du territoire métropolitain. Les services aux personnes sont donc essentiels dans les seize îles et le tourisme prend une place prépondérante dans les économies îliennes.



Saliculture à Noirmoutier.

© S. Colas



Ostréiculture à Oléron.

© V. Guéret

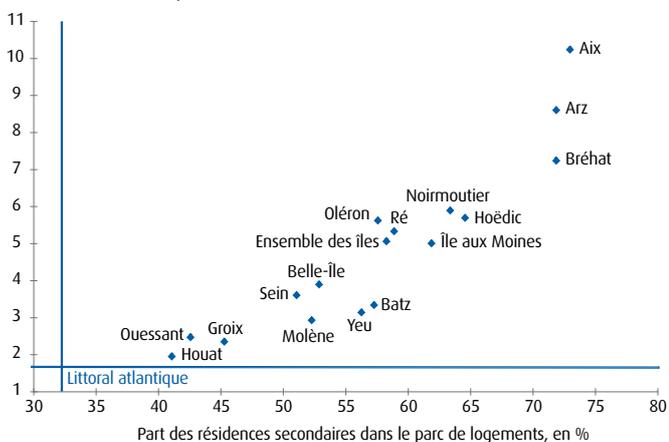
La place du tourisme

Les îles, par l'imaginaire qu'elles véhiculent, leur identité et leurs richesses biologiques, attirent toujours plus de touristes à la recherche de dépaysement.

Leurs capacités d'accueil touristique² sont très fortes avec plus de 300 000 lits, soit un peu plus de 8 200 lits par commune îlienne. Cela représente environ 10 % de la capacité d'accueil de l'ensemble des communes littorales de la façade atlantique. Pour comparaison, la moyenne pour le littoral des départements limitrophes est de 6 000 lits par commune et la moyenne métropolitaine d'environ 500.

Indicateurs touristiques Le tourisme prend une très grande place dans les îles de l'Atlantique

Taux de fonction touristique



Note : le taux de fonction touristique est égal au nombre de lits touristiques divisé par la population permanente.

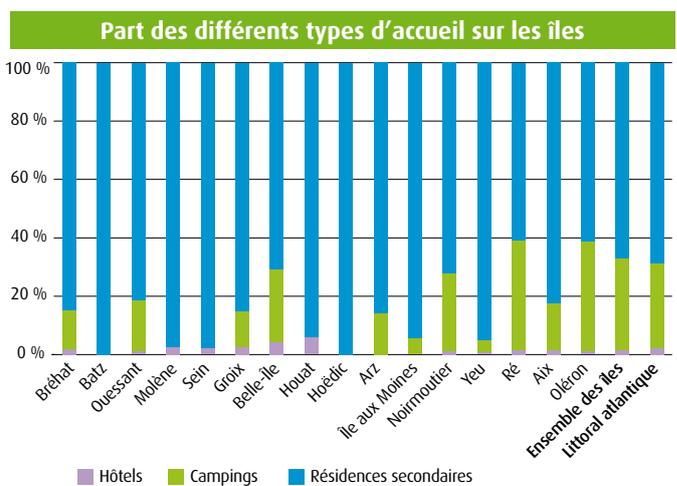
Source : Insee, RP 1999 – direction du tourisme, 1999. Traitement : Observatoire du littoral.

Par ailleurs, la population îlienne par commune est plutôt faible : 1 626 habitants contre 4 657 sur le littoral atlantique. L'augmentation de la population en période estivale est donc très importante sur les 16 îles. Ce paramètre se mesure grâce au taux de fonction touristique égal au nombre de lits touristiques divisé par la population permanente. Ce taux est de 5 dans les îles alors qu'il est de 1,6 sur le littoral atlantique. Il est particulièrement fort sur les îles d'Aix, Arz et Bréhat et est toujours supérieur à la moyenne de la façade maritime.

² La capacité d'accueil touristique prend en compte les hôtels, les campings et les résidences secondaires. À chaque type d'accueil, correspond un nombre de lits théorique : chaque chambre d'hôtel vaut deux lits, chaque place de camping quatre et chaque résidence secondaire cinq.

Cette très forte augmentation de la population en période estivale rend difficile la gestion de l'eau et des déchets par les collectivités locales. Les communes îliennes sont obligées de surdimensionner leurs investissements afin de répondre au mieux à l'afflux des touristes. Par exemple, l'assainissement sur l'île aux Moines est dimensionné pour 2 500 équivalents-habitants alors que la population résidente n'est que de 527 personnes. L'association des îles du Ponant estime par ailleurs qu'une tonne de déchets est produite par an et par îlien résident, soit trois fois plus que la moyenne.

Les deux tiers de la capacité d'accueil correspondent à des résidences secondaires. Dans les petites îles, cette part est encore plus forte du fait de la faiblesse de l'accueil marchand. L'accueil est plus diversifié dans les grandes îles centre-atlantiques. Les campings représentent par exemple près de 40 % des capacités d'accueil sur les îles de Ré et d'Oléron.



Source : Insee, RP 1999 – direction du tourisme, 1999. Traitement : Observatoire du littoral.

Près de 60 % des logements îliens sont des résidences secondaires, soit beaucoup plus que la moyenne du littoral atlantique estimée à 32 %, la moyenne métropolitaine n'étant que de 10 %. Leur part dans le parc de logements ne cesse d'augmenter, par achat dans l'ancien ou construction neuve. Les résidences secondaires représentent plus d'un mètre carré construit sur deux dans les îles sur la période 1990-2005 (56 %), cette part est 2,5 fois plus faible sur le littoral atlantique.

Cette très forte pression exercée sur le marché du logement engendre des prix très élevés et rend difficile le maintien des populations îliennes. D'autant plus que le parc locatif, comme cela a été indiqué précédemment, est assez peu important.

Données utilisées

Les données sur la population active, le chômage ainsi que la répartition de l'activité par secteur proviennent du recensement de la population de 1999 de même que les informations sur les résidences secondaires.

Les données sur l'hébergement marchand sont issues des bases de données de la direction du Tourisme de 1999.

Les données sur les sphères d'activité de l'emploi salarié proviennent de la base Clap (connaissance locale de l'appareil productif) de l'Insee. Elles datent de 2005.

© A. Roy



Île d'Ouessant.

Synthèse

De nombreux indicateurs et informations ont été utilisées pour caractériser de manière globale les 16 îles. Ils portent sur la démographie, l'occupation du sol, les espaces protégés et l'économie. Ces données ont été intégrées à une analyse statistique (analyse en composantes principales) afin de faire ressortir les particularités des différents territoires.

Une seule représentation graphique des résultats figure ci-dessous. Plusieurs ont cependant été utilisées pour définir les 16 îles. Elles permettent de regrouper les îles suivant des caractéristiques communes et font ressortir les critères principaux de distinction.

Les caractéristiques des îles sont assez éloignées de celles de l'ensemble du littoral de leurs départements respectifs excepté pour Oléron et Ré dont les caractéristiques sont proches de celle de l'ensemble du littoral charentais.

L'analyse statistique permet de distinguer plusieurs sous-groupes d'îles aux particularités plutôt homogènes.

Houat et Hoëdic ont une très forte part de leur territoire en milieux naturels ouverts. Le Conservatoire y protège des surfaces importantes. Il n'y a pas d'agriculture et assez peu d'actifs. La part des moins de vingt ans étant parmi les plus élevées des 16 îles. Enfin, Houat a un taux de fonction touristique plus faible qu'Hoëdic.

Ouessant, Molène, Groix et Yeu sont assez proches d'Houat et Hoëdic. Elles disposent de surfaces en milieux ouverts assez importantes. Les taux de fonction touristique sont parmi les plus faibles et l'agriculture est peu présente. Contrairement aux deux premières îles, il y a assez peu ou pas de sites du Conservatoire. Sein est assez proche de ce groupe. Comme Molène, la densité de population est très forte. Mais la population âgée est plus importante et le taux de fonction touristique un peu plus élevé.

Arz et Bréhat ont une part très importante de résidences secondaires et assez peu de milieux naturels ouverts. Leur population est âgée.

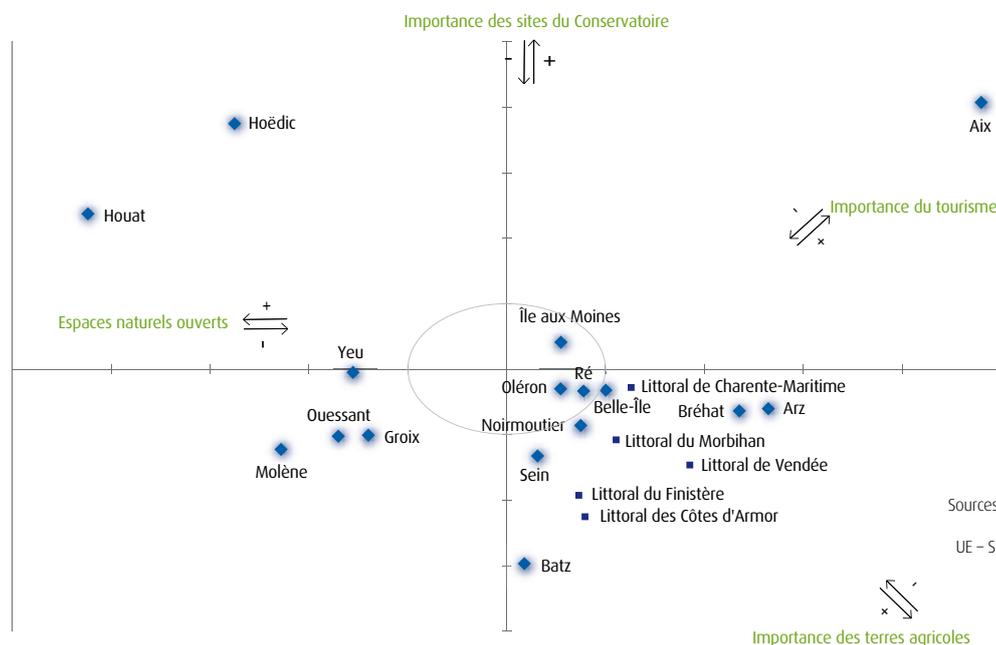
Noirmoutier, Oléron, Belle-Île et Ré sont marquées par des surfaces agricoles assez importantes et ont peu de milieux naturels ouverts par rapport aux îles précédentes. Leur taux de fonction touristique et la part des résidences secondaires dans le parc de logements sont plutôt élevés, surtout pour Noirmoutier et un peu moins pour Belle-Île qui se démarque, par ailleurs, par une densité de population plus faible que les autres.

Batz est marquée par une agriculture assez importante comme les grandes îles décrites ci-dessus. Les sites du Conservatoire sont peu importants et la densité de population plutôt élevée. Les milieux naturels ouverts sont assez présents.

Aix se démarque des autres îles par un taux de fonction touristique très élevé et de nombreux terrains protégés par le Conservatoire du littoral, comme à Houat et Hoëdic. La population est assez âgée.

L'île aux Moines a une densité de population plutôt élevée comme son taux de fonction touristique. L'agriculture et les milieux naturels sont présents de manière égale.

Coordonnées des îles sur le plan factoriel 1-2 de l'analyse en composantes principales



Sources : Insee, RP 1990 et 1999 - direction du Tourisme 1999 - ministère de l'Agriculture, RA 2000, UE - SOes, CORINE Land Cover 2000 - Meeddat - MNHN, 2007. Traitements : Service de l'observation et des statistiques.

Présentation synthétique de chacune des îles

Chaque île est présentée sur une double page.

- Sur la première page, figurent deux cartes.
 - Pour les plus grandes îles, figurent les cartes de l'Institut Géographique national (IGN) au 1/25 000 ou au 1/100 000. Pour les plus petites, les cartes avaient moins d'intérêt. Les photographies aériennes de l'IGN, plus adaptées à la taille des territoires îliens, sont proposées.
 - La seconde carte montre les protections de la nature mises en œuvre. Les sites du Conservatoire du littoral, les réserves naturelles nationales et les sites Natura 2000 dont les premiers sites Natura 2000 en mer, désignés en novembre 2008, y figurent.
- Sur la seconde page, de nombreuses informations sur l'île sont indiquées. Elles portent sur le climat, la démographie, l'occupation du sol, les activités économiques et la place du tourisme.

Les sources utilisées pour ces portraits sont diverses.

- Les données démographiques (nombre d'habitants, densité de population, logements, nombre d'emplois primaires) proviennent du recensement de la population de l'Insee de 1999, sauf dans certains cas où les données sont de 2005. Les données de 2005 n'étant pas disponibles pour l'ensemble des communes à la date de réalisation

de l'étude, il n'a pas été possible de calculer des moyennes pour l'ensemble du littoral.

- Les capacités d'accueil touristique, le taux de fonction et la densité touristiques sont calculés avec les données démographiques de l'Insee et les informations de la direction du Tourisme de 1999.
- Les données météorologiques proviennent de Météo France. Ce sont des moyennes calculées sur plusieurs années.
- Les nombres de visiteurs et la durée de trajet proviennent de l'association des îles du Ponant.
- L'occupation du sol provient de la base de données géographique CORINE Land Cover du SOeS de 2006. Cette base est au 1/100 000^e. Pour les petits territoires comme Molène, Sein ou Houat, les informations fournies sont des ordres de grandeur. En effet, le seuil minimum d'interprétation de cette base est de 25 hectares. Elle ne permet donc pas d'analyser finement l'interpénétration des terres agricoles, des espaces naturels et du tissu urbain sur des surfaces réduites.
- La surface agricole utile est déterminée à partir du dernier recensement de l'agriculture de 2000.
- La répartition en sphères de l'activité salariée provient de la base de données CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) de l'Insee. Les données datent de 2005.
- Les informations sur les espaces protégés proviennent de la base du Muséum national d'Histoire naturelle. Elles datent de 2007.

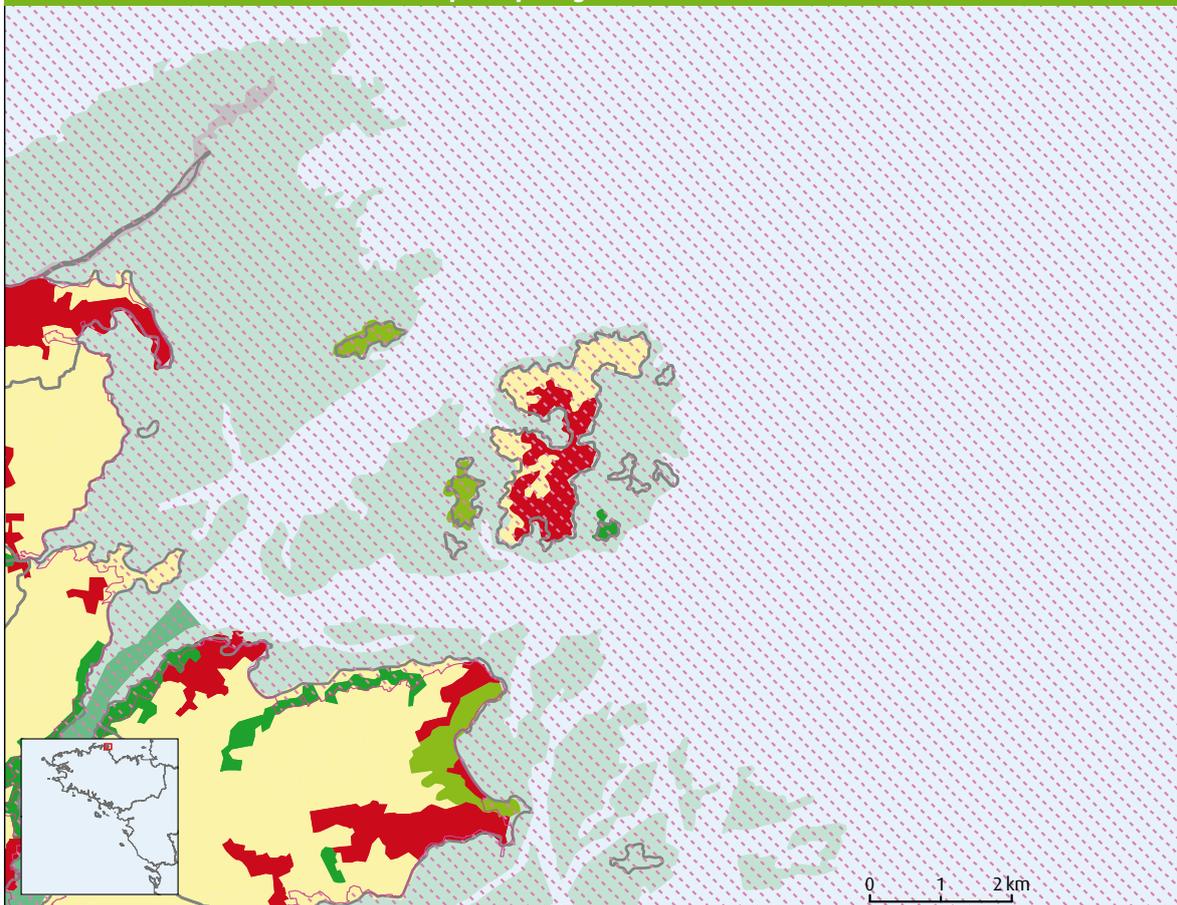


L'île d'Arz dans le golfe du Morbihan.

Présentation de l'île de Bréhat



Les espaces protégés de l'île de Bréhat



Données de cadrage

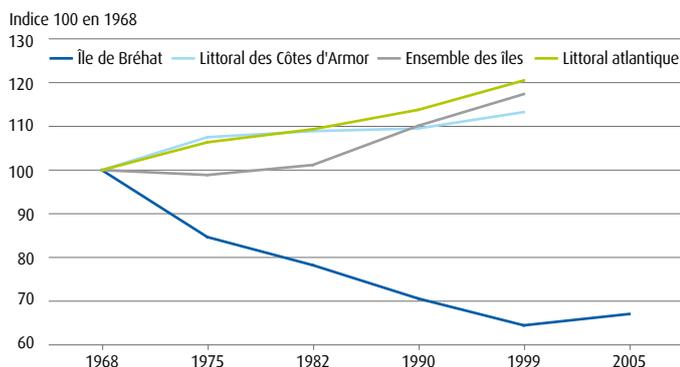
- Côtes d'Armor, 1 commune
- 309 ha
- 438 habitants (données 2005), capacité d'accueil touristique : 3 042 lits ; taux de fonction touristique : 7,2
- Température moyenne : 11,8 °C ; précipitations : 756 mm ; nombre de jours de gel : 3,9
- Accès à l'île : bateau (380 000 A/R en 2003) ; distant de 1,1 mille ; traversée de 15 minutes.

La commune de Bréhat est la plus septentrionale des îles étudiées. Elle est entourée d'une multitude d'îlots reliés à marée basse et formant l'archipel de Bréhat. Deux îles principales sont habitées. Elles sont rattachées par un isthme et un pont. Les paysages de parcs et jardins sont caractéristiques, surtout au sud de la commune.

Population résidente et tourisme

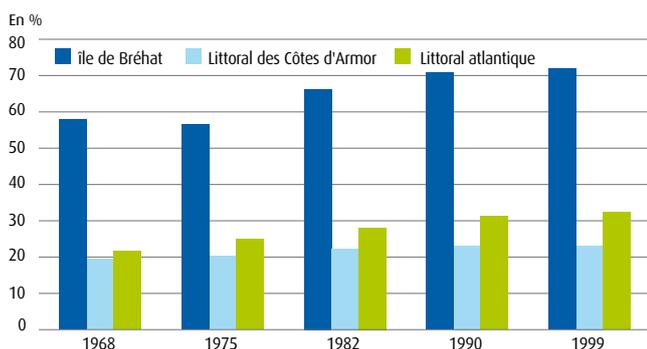
La population de Bréhat diminue du fait de soldes naturels négatifs et de soldes migratoires positifs mais faibles. À l'inverse, la part des résidences secondaires dans le parc de logements n'a cessé d'augmenter. Elle est de plus de 70 %. C'est la deuxième plus forte part des 16 îles, après l'île d'Aix. Cela représente environ 3 000 lits pour une population d'à peine 450 habitants.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km ²)
Île de Bréhat (2005)	142
Littoral des Côtes d'Armor	213
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

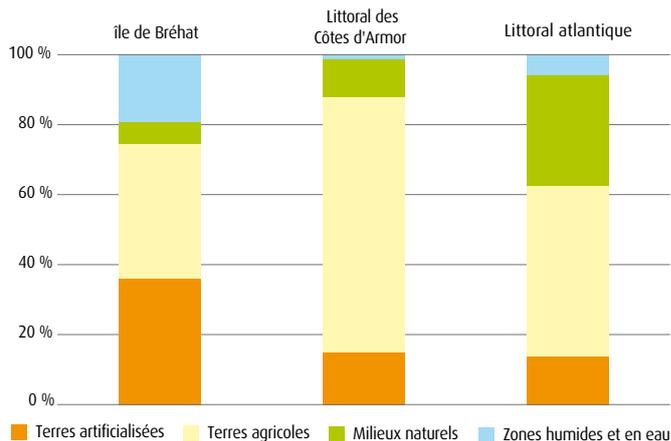


	Densité touristique (nombre de lits par km ²)
Île de Bréhat	985
Littoral des Côtes d'Armor	218
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

L'île de Bréhat a un niveau d'artificialisation assez élevé et comprend de nombreux espaces ouverts, plutôt au nord de la commune. Près de la moitié du territoire est désignée en Natura 2000 alors que le Conservatoire du littoral n'y protège aucun site.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île de Bréhat	34,3	43,0	0,0	0,0
Littoral des Côtes d'Armor	1,6	7,5	0,1	1,2
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

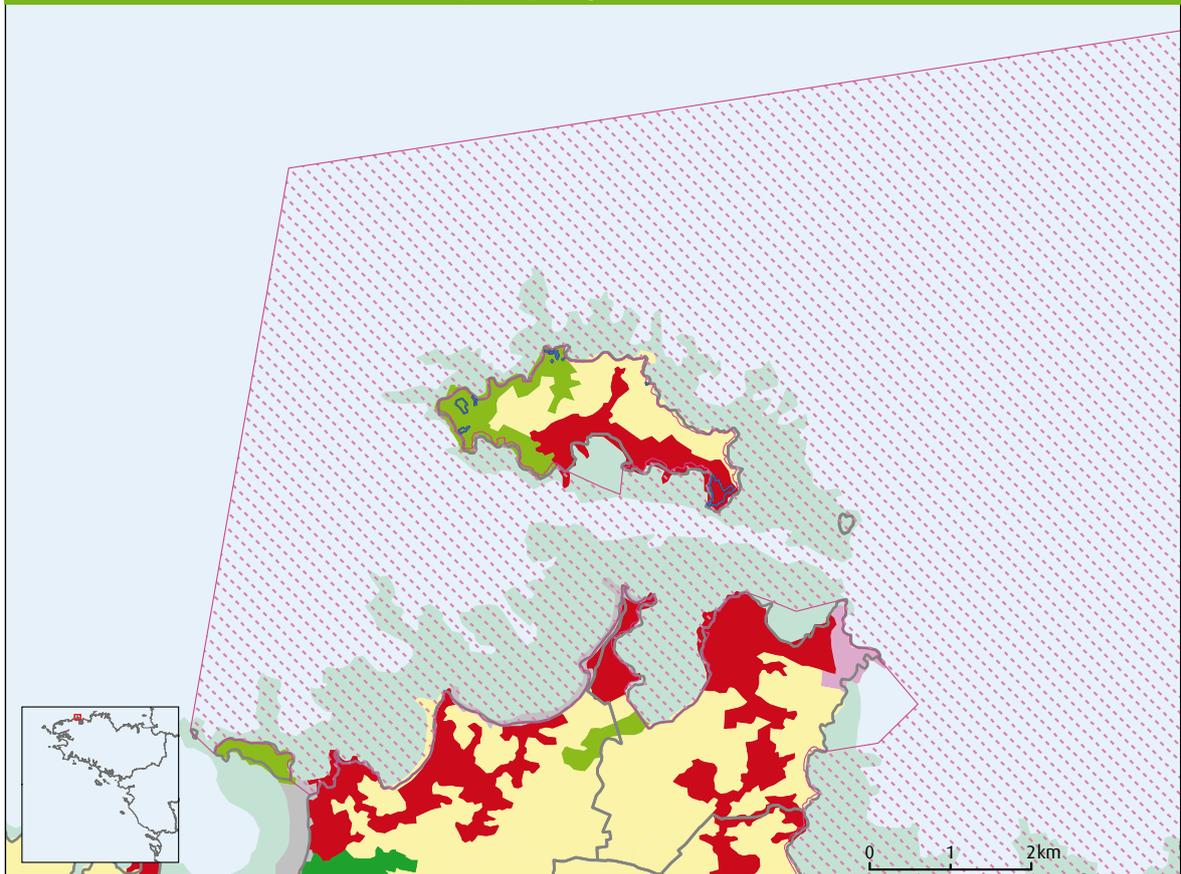
Activités

En %		Île de Bréhat	Littoral des Côtes d'Armor	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	43,2	39,2	43,1
	Sphère productive	24,5	28,8	28,7
	Sphère publique	32,3	32,0	28,1
Part des emplois primaires		7,8	5,0	5,1
Part de la surface agricole utile		6,7	54,1	34,7

Présentation de l'île de Batz



Les espaces protégés de l'île de Batz



Données de cadrage

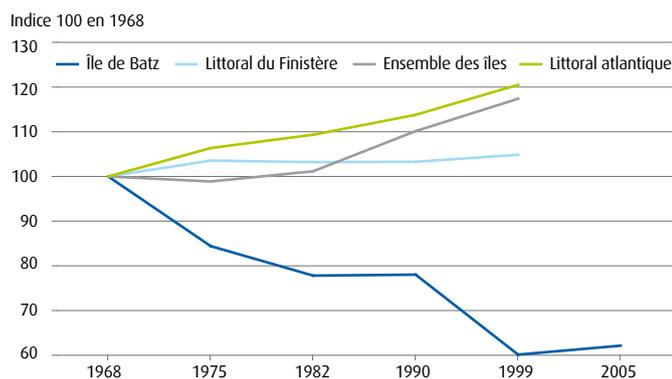
- Finistère, 1 commune
- 305 ha
- 594 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 1 915 lits ; taux de fonction touristique : 3,3
- Température moyenne : 11,6 °C ; précipitations : 882 mm ; nombre de jours de gel : 4,4
- Accès à l'île : bateau (350 000 A/R en 2003) ; distant de 1,6 mille ; traversée de 15 minutes

L'île de Batz est située au nord de Roscoff dont elle n'est séparée que par un étroit chenal. Elle a une superficie de 305 ha et est entourée de côtes rocheuses, plutôt à l'ouest et d'anses sableuses, l'espace intertidale étant assez important. C'est la plus grande île du complexe des îles de la baie de Morlaix.

Population résidente et tourisme

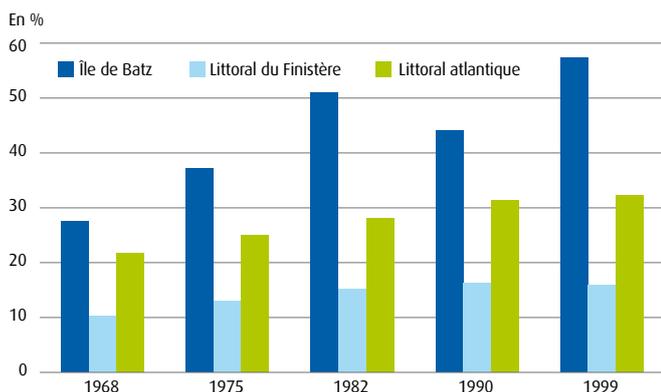
La population a diminué de près de 40 % depuis 1968 alors que les capacités d'accueil touristique sont assez fortes. Le taux de fonction touristique est de 3,3. Il est parmi les plus bas des 16 îles étudiées. Les soldes naturels et migratoires sont négatifs sur la dernière période intercensitaire.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km²)
Île de Batz (2005)	195
Littoral du Finistère	209
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

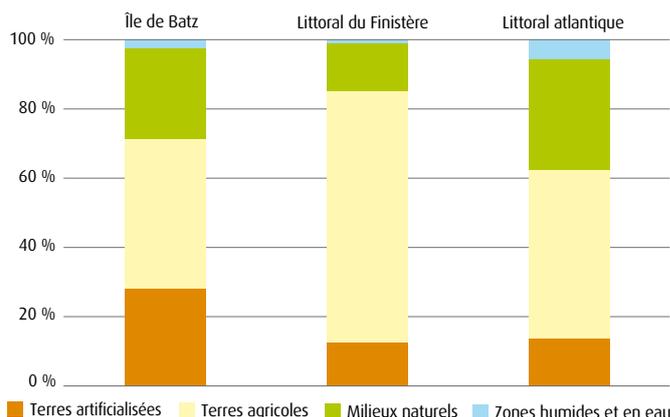


	Densité touristique (nombre de lits par km²)
Île de Batz	628
Littoral du Finistère	145
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

L'agriculture prend une place importante dans l'occupation du sol de Batz. Elle cohabite avec des espaces naturels ouverts et des terres artificialisées. Le territoire îlien n'est pas inclus dans un site Natura 2000, mais plus de 2 % est protégé par le Conservatoire du littoral.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île de Batz	0,0	0,0	0,0	2,3
Littoral du Finistère	2,0	7,1	0,0	1,4
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

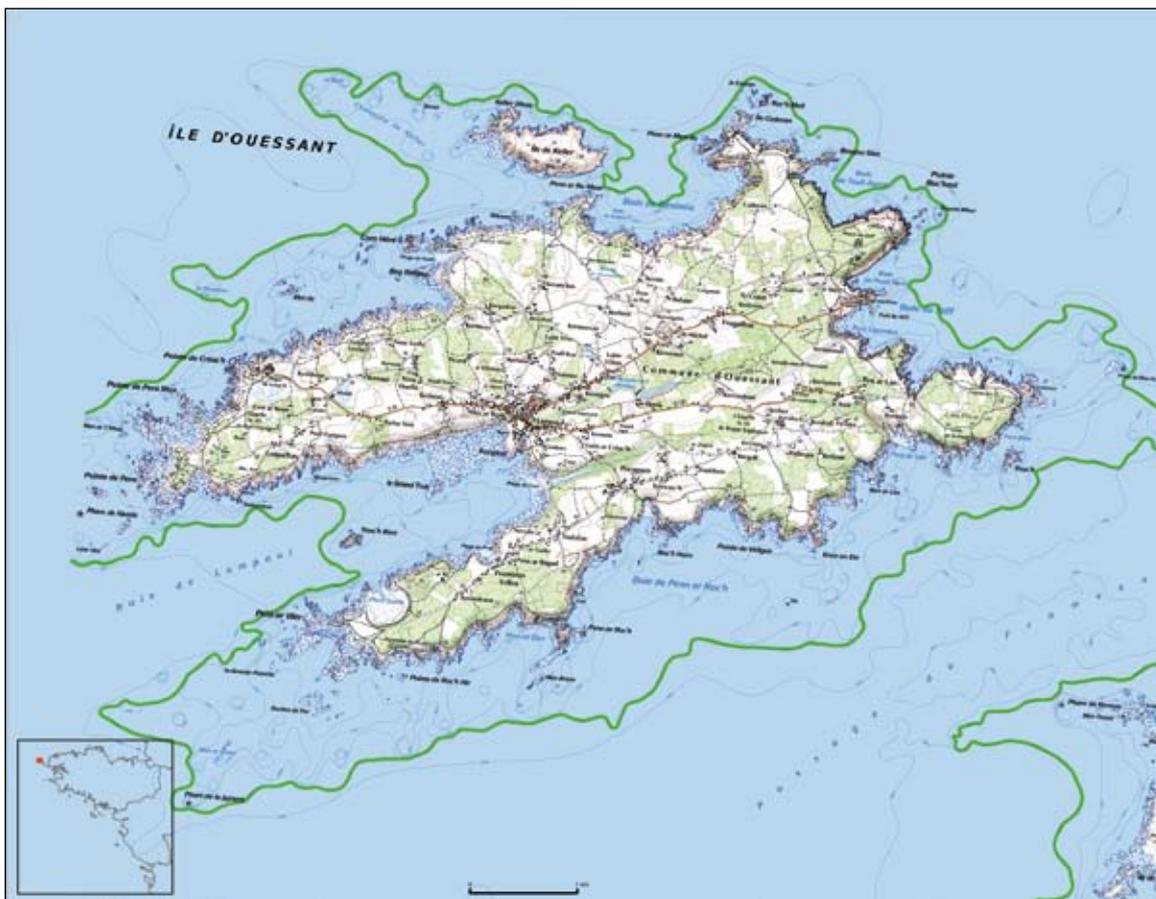
Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

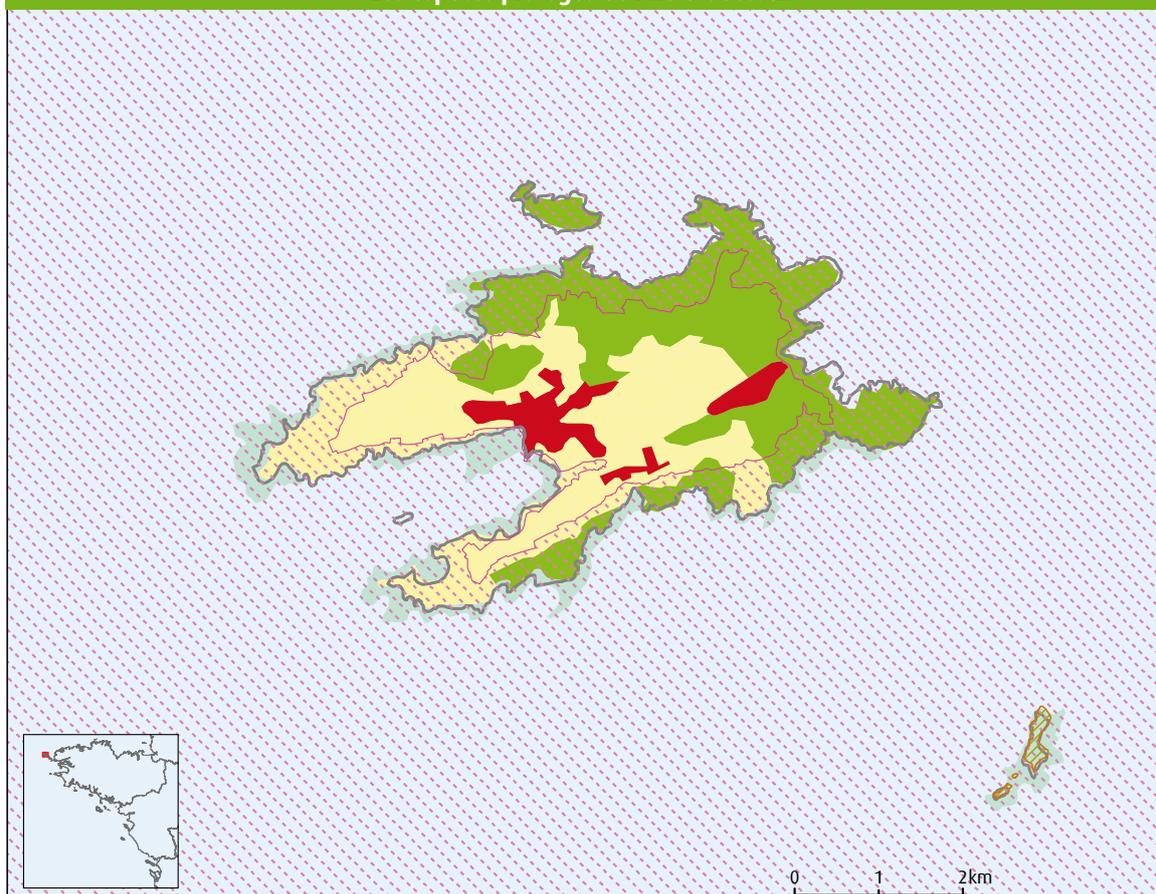
Activités

En %		Île de Batz	Littoral du Finistère	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	37,7	41,6	43,1
	Sphère productive	37,7	27,9	28,7
	Sphère publique	24,5	30,5	28,1
Part des emplois primaires		32,1	6,7	5,1
Part de la surface agricole utile		41,4	50,8	34,7

Présentation de l'île d'Ouessant



Les espaces protégés de l'île d'Ouessant



Données de cadrage

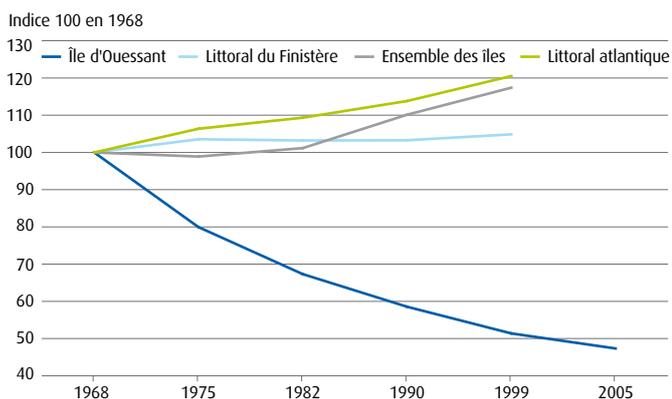
- Finistère, 1 commune
- 1 558 ha
- 859 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 2 295 lits ; taux de fonction touristique : 2,5
- Température moyenne : 12,3 °C ; précipitations : 803 mm ; nombre de jours de gel : 0,7
- Accès à l'île : bateau (245 000 A/R en 2003) ; distant de 13,5 milles ; traversée de 90 minutes

L'île d'Ouessant est le territoire métropolitain le plus à l'ouest. C'est l'île étudiée la plus éloignée du continent. Avec plus de 1 500 ha et une vingtaine d'îlots périphériques, c'est la plus grande île de la mer d'Iroise. Ses côtes rocheuses sont très découpées et s'ouvrent sur la grande baie de Lampaul à l'ouest.

Population résidente et tourisme

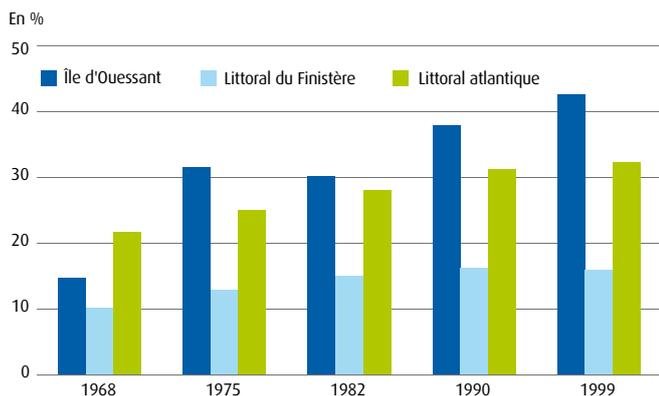
La population ouessantine a été divisée par deux depuis 1968. C'est l'une des plus âgées des 16 îles étudiées. Les soldes naturels y sont nettement négatifs. Un peu plus de 40 % des logements sont des résidences secondaires. C'est le deuxième taux le plus bas après Houat. Le taux de fonction touristique est donc relativement faible en comparaison aux autres îles. La densité de population est par ailleurs peu importante.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km²)
Île d'Ouessant (2005)	55
Littoral du Finistère	209
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

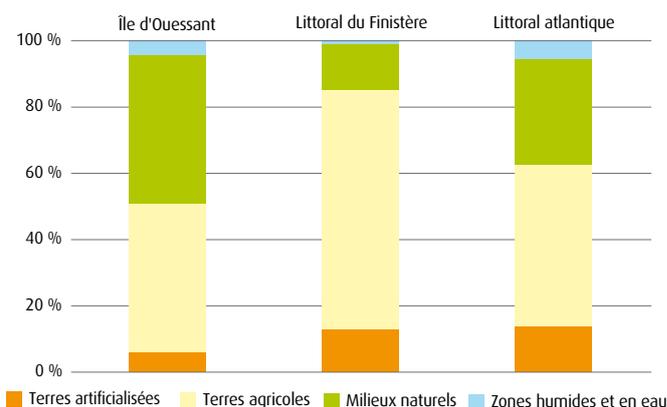


	Densité touristique (nombre de lits par km²)
Île d'Ouessant	147
Littoral du Finistère	145
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

Les milieux naturels ouverts, pelouses et landes, couvrent près de la moitié de l'île, les espaces artificialisés étant peu importants. Les terres agricoles sont principalement des petites parcelles enfrichées et peu valorisées. Le pourtour de l'île est désigné en Natura 2000 et presque toute l'île est inventoriée en Znieff de type I, confirmant sa richesse biologique.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île d'Ouessant	98,1	45,0	0,0	0,0
Littoral du Finistère	2,0	7,1	0,0	1,4
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

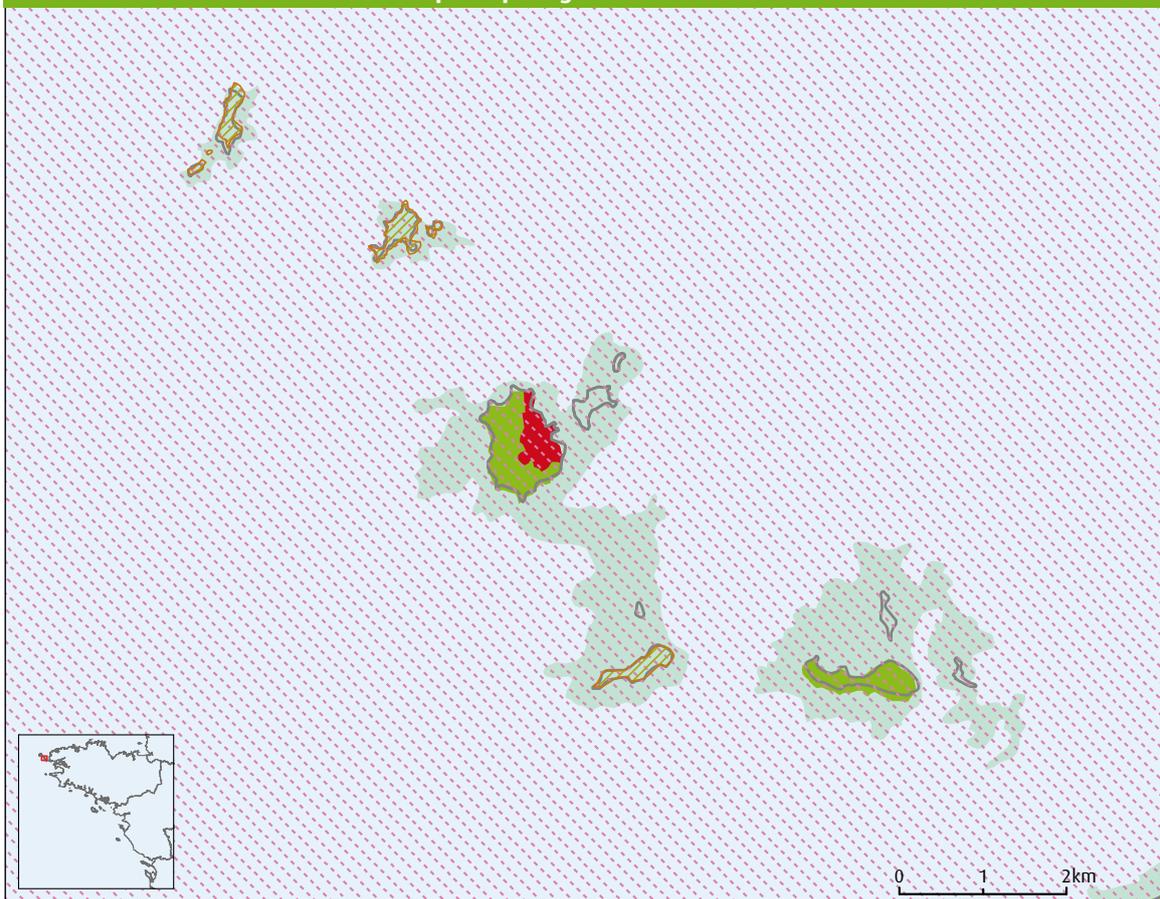
Activités

En %		Île d'Ouessant	Littoral du Finistère	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	55,4	41,6	43,1
	Sphère productive	10,8	27,9	28,7
	Sphère publique	33,8	30,5	28,1
Part des emplois primaires		4,8	6,7	5,1
Part de la surface agricole utile		12,5	50,8	34,7

Présentation de l'île de Molène



Les espaces protégés de l'île de Molène



Données de cadrage

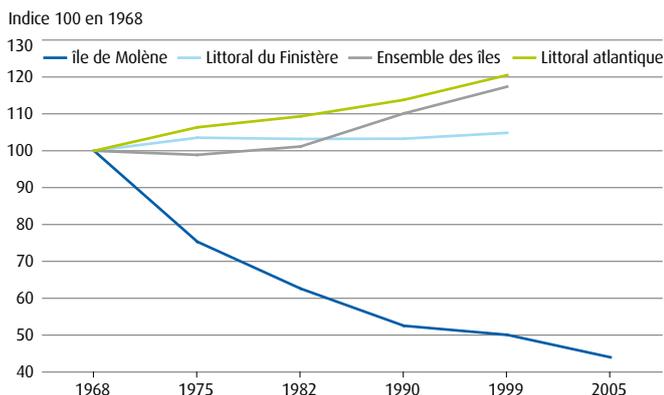
- Finistère, 1 commune
- 75 ha
- 232 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 770 lits ; taux de fonction touristique : 2,9
- Température moyenne : 12,3 °C ; précipitations : 803 mm ; nombre de jours de gel : 0,7 (données d'Ouessant)
- Accès à l'île : bateau (55 000 A/R en 2003) ; distant de 6,5 milles ; traversée de 60 minutes

L'archipel de Molène est constitué de nombreuses îles et îlots, au sud d'Ouessant. La population se concentre sur l'île de Molène, l'île de Quémenès étant habitée depuis peu. Ces îles sont nettement moins élevées qu'Ouessant. La superficie de l'île est faible, seulement 75 ha.

Population résidente et tourisme

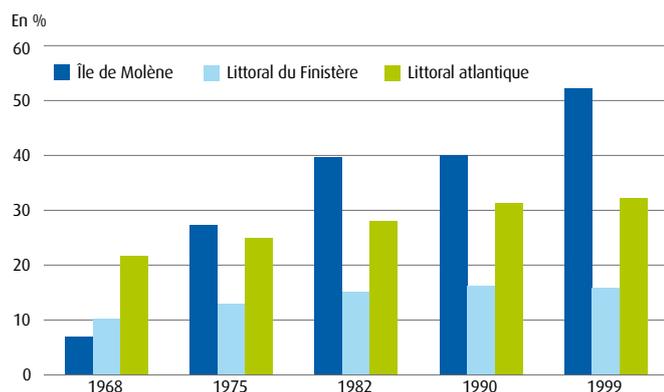
La population a été divisée par plus de deux depuis 1968, sa densité reste cependant élevée du fait de la petitesse du territoire. Plus de la moitié des logements sont des résidences secondaires ; le taux de fonction touristique reste cependant parmi les plus faibles au sein des îles étudiées. La population est âgée et les soldes naturels sont négatifs.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km²)
île de Molène (2005)	309
Littoral du Finistère	209
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

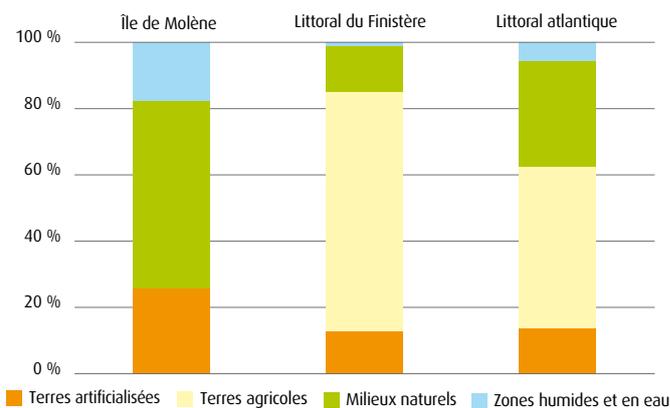


	Densité touristique (nombre de lits par km²)
île de Molène	1 027
Littoral du Finistère	145
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

L'agriculture est absente du territoire îlien dont l'occupation du sol se répartit entre espaces naturels (pelouses rases, plages et quelques rares zones landeuses) et terres artificialisées. La totalité de l'île est désignée en Znieff de type I et plus de la moitié de son territoire est incluse dans un site Natural 2000 ; à noter la réserve naturelle de la mer d'Iroise non loin des côtes molénaises.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
île de Molène	100,0	57,0	0,0	0,0
Littoral du Finistère	2,0	7,1	0,0	1,4
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

Activités

En %		île de Molène	Littoral du Finistère	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	40,0	41,6	43,1
	Sphère productive	20,0	27,9	28,7
	Sphère publique	40,0	30,5	28,1
Part des emplois primaires		16,3	6,7	5,1
Part de la surface agricole utile		0,0	50,8	34,7

Présentation de l'île de Sein



Les espaces protégés de l'île de Sein



Données de cadrage

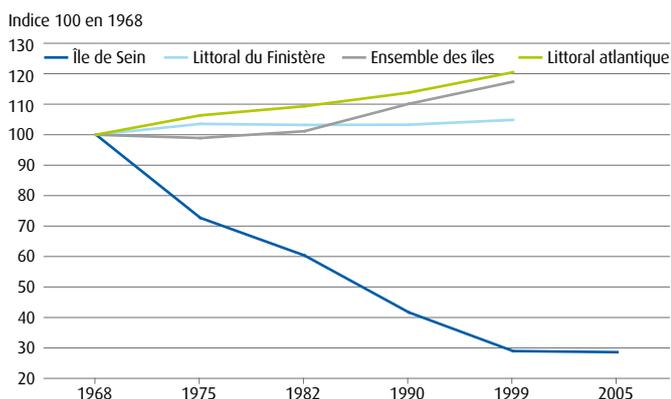
- Finistère, 1 commune
- 60 ha
- 239 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 870 lits ; taux de fonction touristique : 3,6
- Température moyenne : 12,7 °C ; précipitations : 827 mm ; nombre de jours de gel : 3
- Accès à l'île : bateau (106 000 A/R en 2003) ; distant de 12,4 milles ; traversée de 75 minutes

Située dans le prolongement géologique de la pointe du Raz, l'île de Sein est la plus petite des îles prises en compte dans cet atlas, avec seulement 60 ha. Très allongée, sa partie centrale n'est large que d'environ 50 mètres. Elle a une faible altitude, 1,5 mètre en moyenne, ce qui la rend très vulnérable aux tempêtes.

Population résidente et tourisme

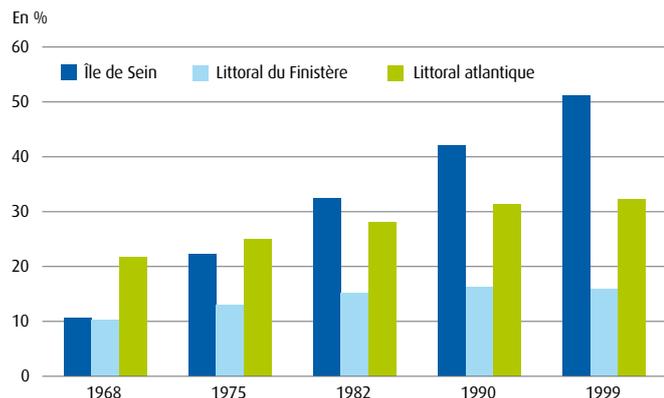
La démographie seinnoise est très fortement en déclin. La population a été divisée par 3 entre 1968 et 2005, l'indice de vieillissement est, par ailleurs, le plus élevé des 16 îles. Sur la période 1990-1999, les départs d'îliens ont été nombreux. À l'inverse, la part des résidences secondaires dans le parc de logements a été multipliée par environ 5 depuis 1968.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km ²)
Île de Sein (2005)	398
Littoral du Finistère	209
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

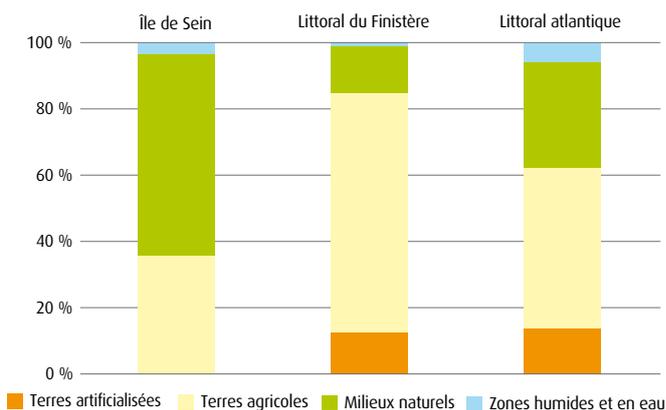


	Densité touristique (nombre de lits par km ²)
Île de Sein	1 450
Littoral du Finistère	145
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

L'île de Sein est marquée par la faible part des terres artificialisées (sous le seuil de représentation de 25 ha). L'occupation du sol est principalement constituée de milieux ouverts (pelouses rases), de plages de sable et de galets. Environ 70 % de son territoire est inclus dans un site Natura 2000.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île de Sein	0,0	70,3	0,0	0,0
Littoral du Finistère	2,0	7,1	0,0	1,4
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

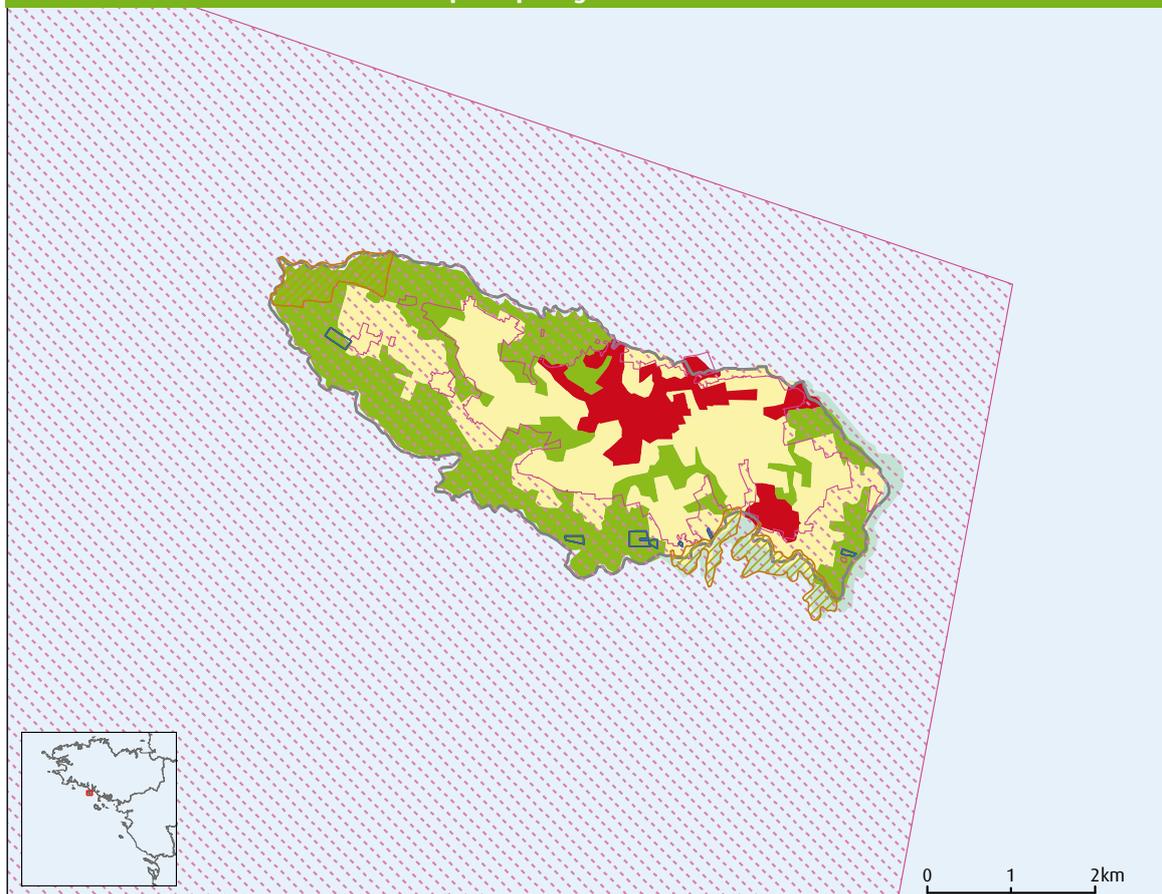
Activités

En %		Île de Sein	Littoral du Finistère	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	35,7	41,6	43,1
	Sphère productive	0,0	27,9	28,7
	Sphère publique	64,3	30,5	28,1
Part des emplois primaires		4,9	6,7	5,1
Part de la surface agricole utile		0,0	50,8	34,7

Présentation de l'île de Groix



Les espaces protégés de l'île de Groix



Données de cadrage

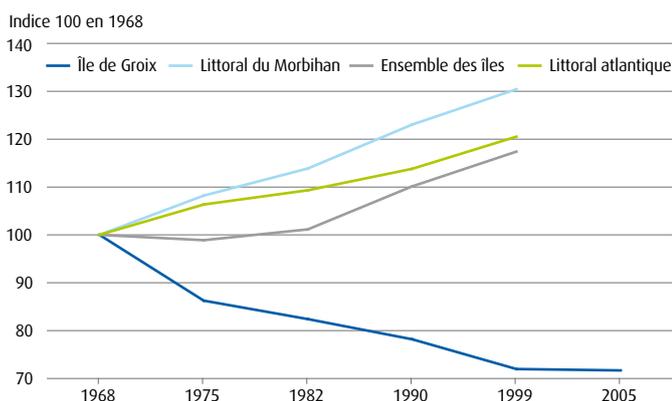
- Morbihan, 1 commune
- 1 482 ha
- 2 266 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 5 320 lits ; taux de fonction touristique : 2,3
- Température moyenne : 12,3 °C ; précipitations : 787 mm ; nombre de jours de gel : 7,5
- Accès à l'île : bateau (455 000 A/R en 2003) ; distant de 7,6 milles ; traversée de 45 minutes

D'une surface de près de 1 500 ha, Groix est la deuxième plus grande île bretonne, après Ouessant. Elle est située au large de Lorient. Les côtes au vent sont constituées de hautes falaises, celles sous le vent ayant un relief plus doux. L'île dispose par ailleurs d'une grande richesse géologique.

Population résidente et tourisme

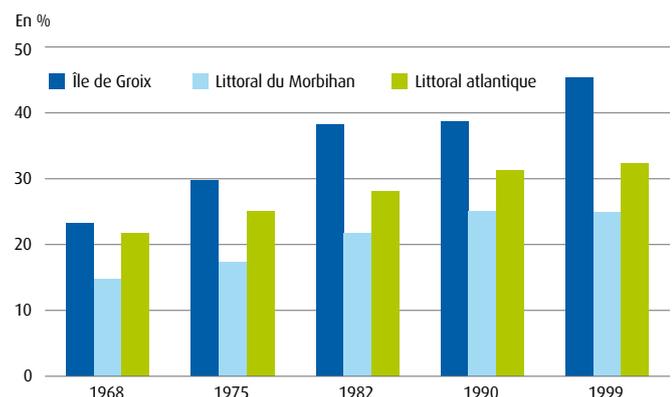
La population décroît du fait de soldes naturels négatifs ; les soldes migratoires étant quasi nuls entre 1990 et 1999. Les capacités d'accueil sont fortes. La part des résidences secondaires dans le parc de logements et le taux de fonction touristique sont tout de même parmi les plus bas des 16 îles étudiées.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km ²)
Île de Groix (2005)	153
Littoral du Morbihan	259
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

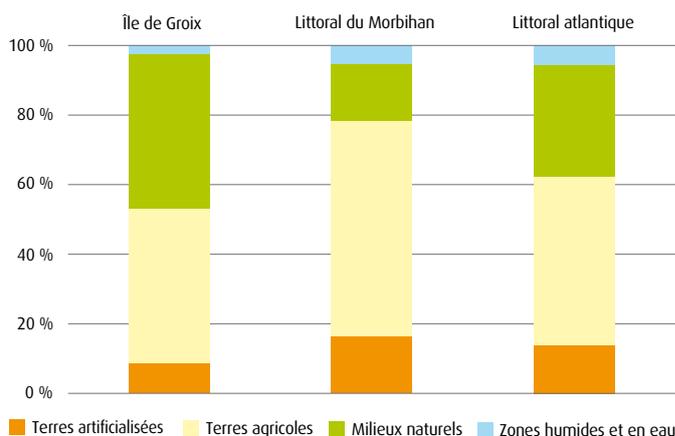


	Densité touristique (nombre de lits par km ²)
Île de Groix	359
Littoral du Morbihan	285
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

Terres agricoles et espaces naturels cohabitent sur l'île de Groix. Les landes et les pelouses sont très présentes sur les côtes, l'intérieur des terres étant plus agricole. Les territoires artificialisés sont situés sur la côte sous le vent et au cœur de l'île. Plus de la moitié du territoire groixillon est concernée par un site Natura 2000 et la réserve naturelle François le Bail, divisée en deux secteurs, couvre près de 5 % de l'île.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île de Groix	16,4	54,8	4,2	0,7
Littoral du Morbihan	6,6	17,6	0,4	1,0
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3a

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

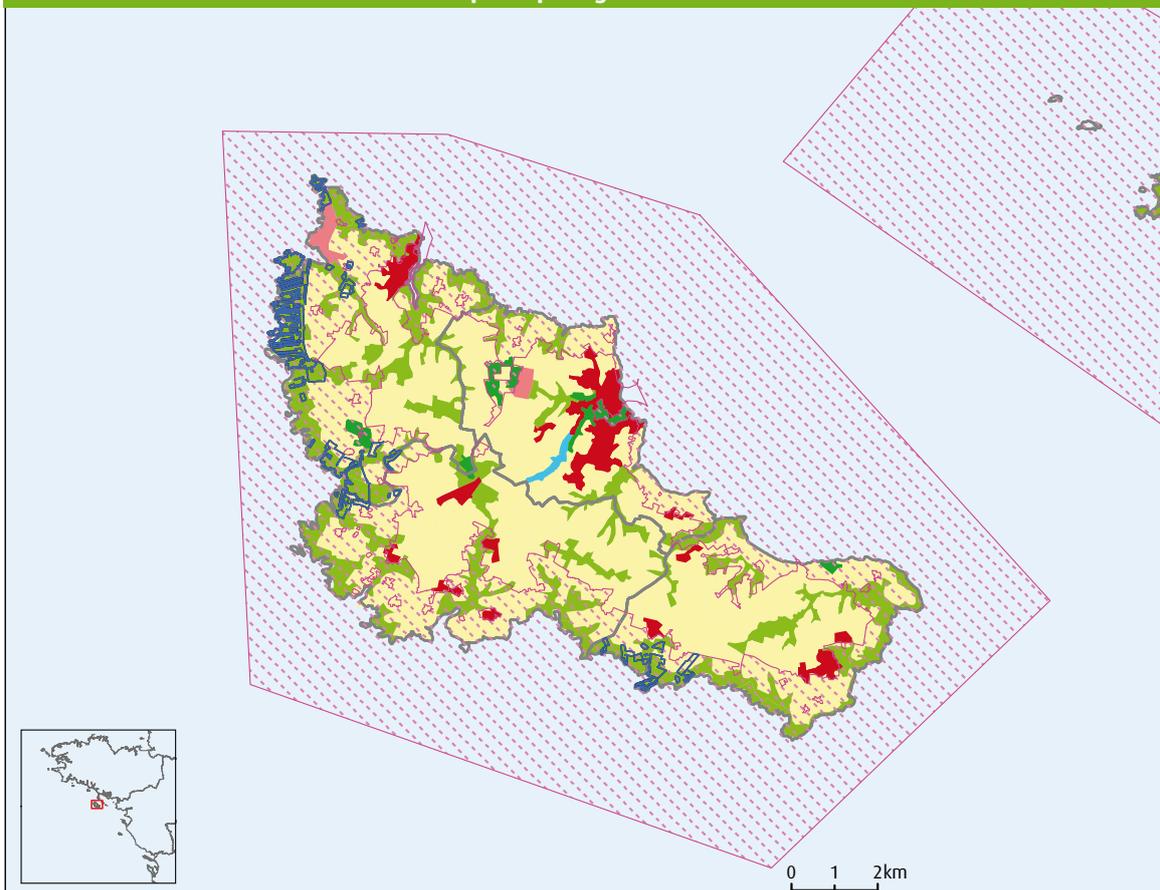
Activités

En %		Île de Groix	Littoral du Morbihan	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	62,9	41,6	43,1
	Sphère productive	16,0	29,5	28,7
	Sphère publique	21,1	28,9	28,1
Part des emplois primaires		6,8	3,6	5,1
Part de la surface agricole utile		19,8	38,4	34,7

Présentation de Belle-Île



Les espaces protégés de Belle-Île



Données de cadrage

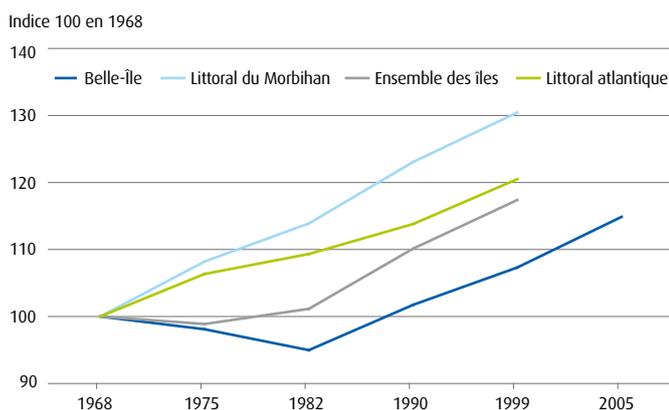
- Morbihan, 4 communes : Bangor, Le Palais, Locmaria, Sauzon
- 8 563 ha
- 5 068 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 18 380 lits ; taux de fonction touristique : 3,9
- Température moyenne : 12,3 °C ; précipitations : 803 mm ; nombre de jours de gel : 0,7
- Accès à l'île : bateau (884 000 A/R en 2003) ; distant de 8,6 milles ; traversée de 45 minutes

Belle-Île est la plus grande île non reliée par un pont sur la façade atlantique avec un peu plus de 8 500 ha. Comme sa voisine, Groix, ses côtes sont surtout de hautes falaises débouchant sur un plateau comportant de nombreux de petits valons. Elle comprend 4 communes.

Population résidente et tourisme

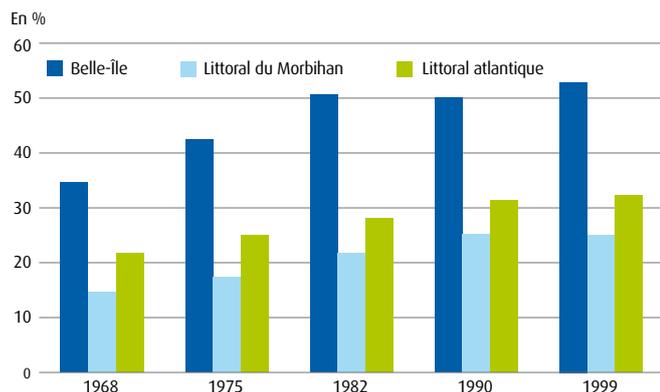
Exception parmi les îles bretonnes, la population belliloise croît sur la période 1968-2005. Ceci s'explique par l'arrivée de nouveaux habitants, les soldes naturels étant quant à eux négatifs durant la dernière période intercensitaire. La capacité d'accueil touristique est de plus de 18 000 lits. Les indicateurs comme la part des résidences secondaires et le taux de fonction touristique sont dans la moyenne des 16 îles étudiées.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km²)
Belle-Île (2005)	59
Littoral du Morbihan	259
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

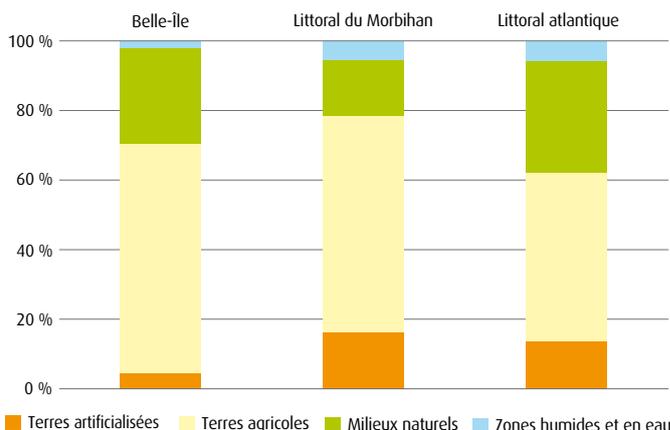


	Densité touristique (nombre de lits par km²)
Belle-Île	215
Littoral du Morbihan	285
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

L'agriculture prend une place importante dans l'occupation du sol belliloise. Les terres agricoles couvrent l'essentiel de l'intérieur des terres. Les côtes rocheuses sont recouvertes de landes et de pelouses et les terres artificialisées sont peu nombreuses. Les espaces protégés sont importants et plus de 3 % du territoire a été acquis par le Conservatoire du littoral.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île de Belle-Île	3,1	47,2	0,0	3,2
Littoral du Morbihan	6,6	17,6	0,4	1,0
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

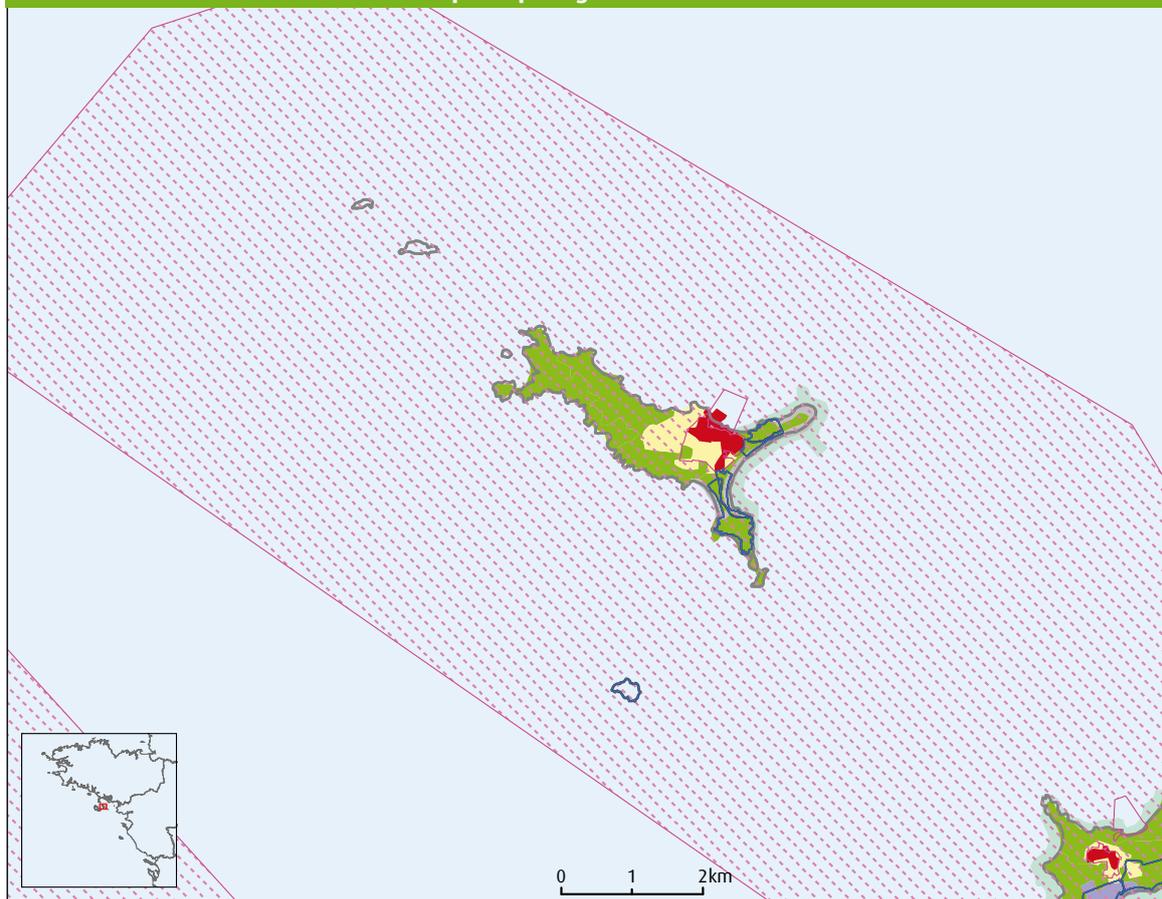
Activités

En %		Belle-Île	Littoral du Morbihan	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	52,1	41,6	43,1
	Sphère productive	14,6	29,5	28,7
	Sphère publique	33,3	28,9	28,1
Part des emplois primaires		10,6	3,6	5,1
Part de la surface agricole utile		35,3	38,4	34,7

Présentation de l'île d'Houat



Les espaces protégés de l'île d'Houat



Données de cadrage

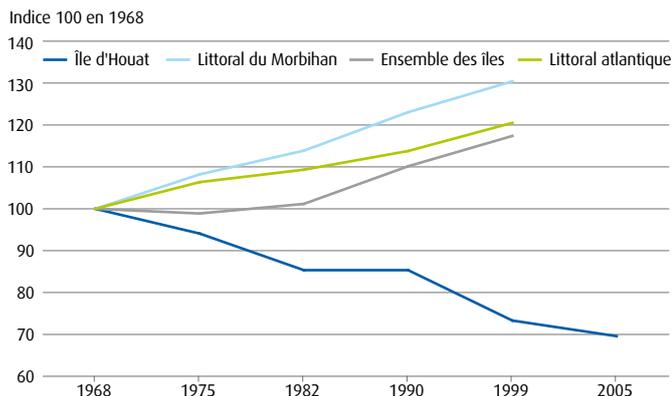
- Morbihan, 1 commune
- 291 ha
- 318 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 650 lits ; taux de fonction touristique : 1,9
- Précipitations : 780 mm
- Accès à l'île : bateau (93 000 A/R en 2003) ; distant de 8,6 milles ; traversée de 40 minutes

L'île d'Houat est située dans le prolongement de la presqu'île de Quiberon, à proximité d'Hoëdic et en face du golfe du Morbihan. C'est une île de forme allongée, d'environ 5 km de longueur. Elle est formée par un plateau rocheux comportant de nombreux vallons et s'adouissant progressivement en un complexe dunaire à l'est.

Population résidente et tourisme

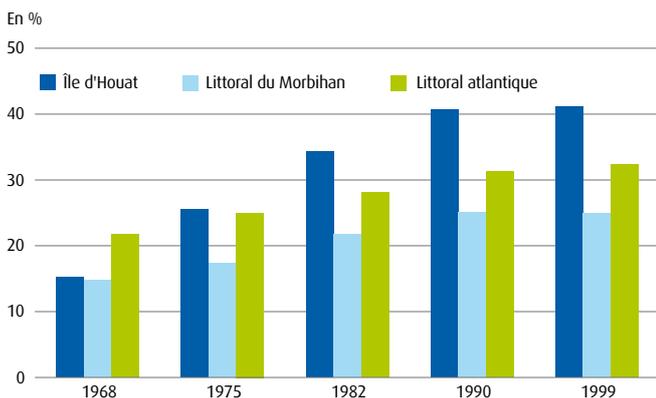
La population houataise diminue depuis 1968. Sur la période 1990-1999, les départs d'iliens ont été importants et l'indice de vieillissement est relativement faible. Les résidences secondaires représentent environ 40 % des logements. C'est le pourcentage le plus faible parmi 16 îles prises en compte.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km ²)
Île d'Houat (2005)	109
Littoral du Morbihan	259
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

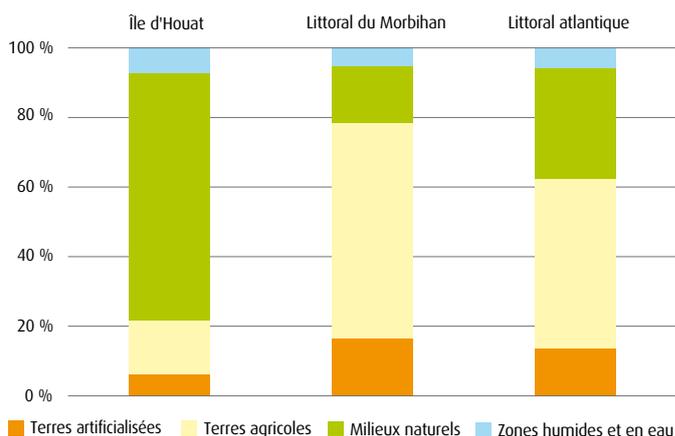


	Densité touristique (nombre de lits par km ²)
Île d'Houat	223
Littoral du Morbihan	285
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

L'île d'Houat est marquée par la part importante des espaces naturels ouverts couvrant l'essentiel du territoire. Les espaces protégés sont importants. Près de 95 % du territoire est désigné au titre de la directive Habitats en 14 % de l'île est protégé par le Conservatoire du littoral.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île d'Houat	100,0	94,5	0,0	13,9
Littoral du Morbihan	6,6	17,6	0,4	1,0
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».
ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».
Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

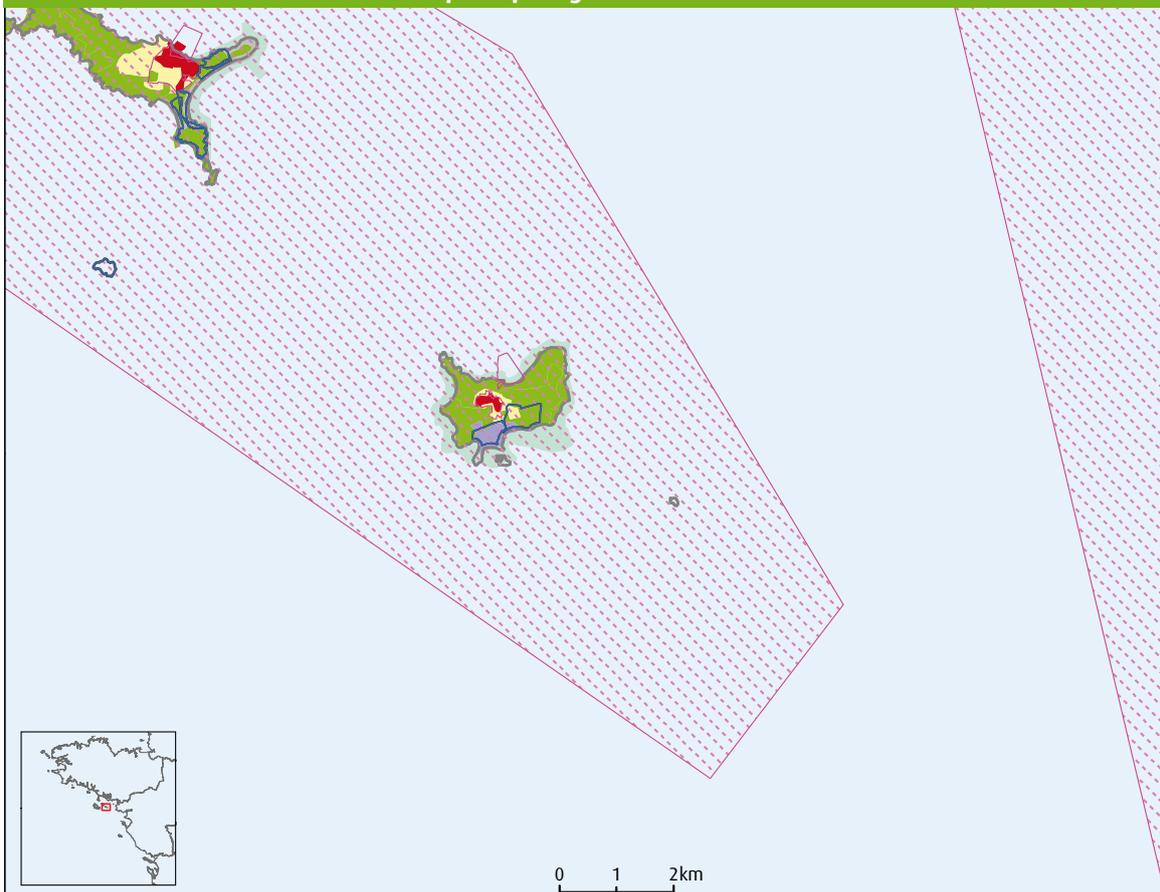
Activités

En %		Île d'Houat	Littoral du Morbihan	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	12,0	41,6	43,1
	Sphère productive	60,0	29,5	28,7
	Sphère publique	28,0	28,9	28,1
Part des emplois primaires		42,9	3,6	5,1
Part de la surface agricole utile		0,0	38,4	34,7

Présentation de l'île d'Hoëdic



Les espaces protégés de l'île d'Hoëdic



Données de cadrage

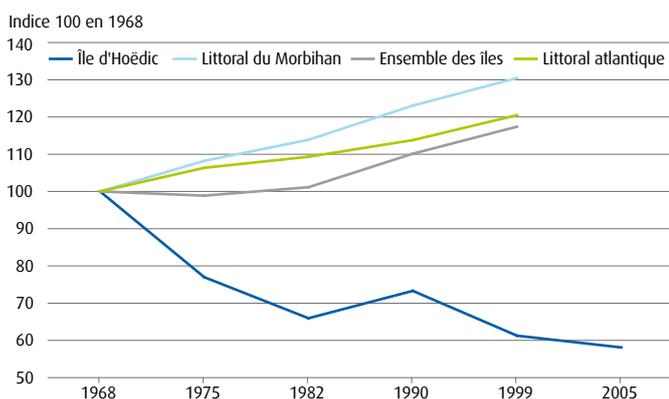
- Morbihan, 1 commune
- 208 ha
- 111 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 665 lits ; taux de fonction touristique : 5,7
- Précipitations : 780 mm (données d'Houat)
- Accès à l'île : bateau (47 000 A/R en 2003) ; distant de 13 milles ; traversée de 60 minutes

Hoëdic est une île basse et ramassée. Sa morphologie est très différente de sa voisine, Houat et elle est plus petite. Ses côtes sont principalement constituées de cordons sableux et elle dispose d'un assez vaste estran.

Population résidente et tourisme

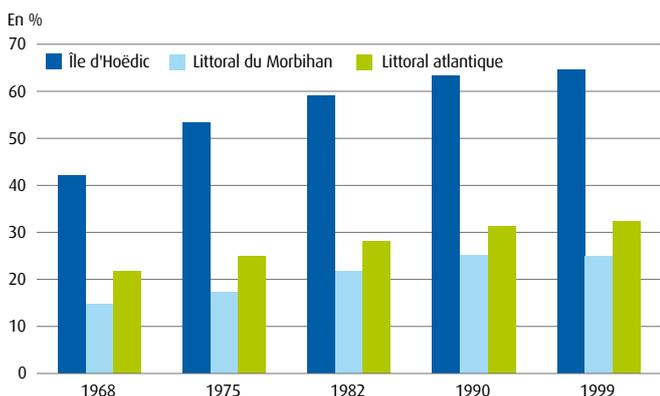
Le nombre de résidents a diminué de plus de 40 % depuis 1968. Hoëdic est plus touristique qu'Houat. Les résidences secondaires représentent plus de 60 % des logements et le taux de fonction touristique est parmi les plus élevés.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km ²)
Île d'Hoëdic (2005)	53
Littoral du Morbihan	259
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

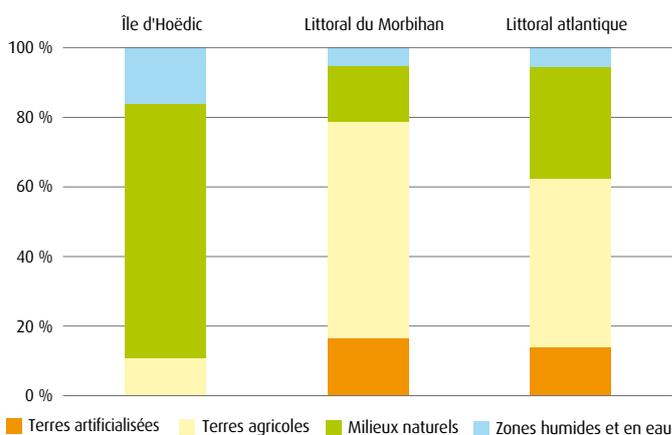


	Densité touristique (nombre de lits par km ²)
Île d'Hoëdic	320
Littoral du Morbihan	285
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

L'île d'Hoëdic est marquée par la présence de milieux naturels ouverts (zones prairiales, landes et dunes) et d'une zone humide assez importante et protégée, au sud. Les niveaux de protection sont élevés ; 96 % du territoire est inclus dans un site Natura 2000 et près de 16 % est protégé par le Conservatoire du littoral. C'est le niveau de protection par le Conservatoire le plus élevé des 16 îles.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île d'Hoëdic	100,0	96,0	0,0	15,8
Littoral du Morbihan	6,6	17,6	0,4	1,0
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

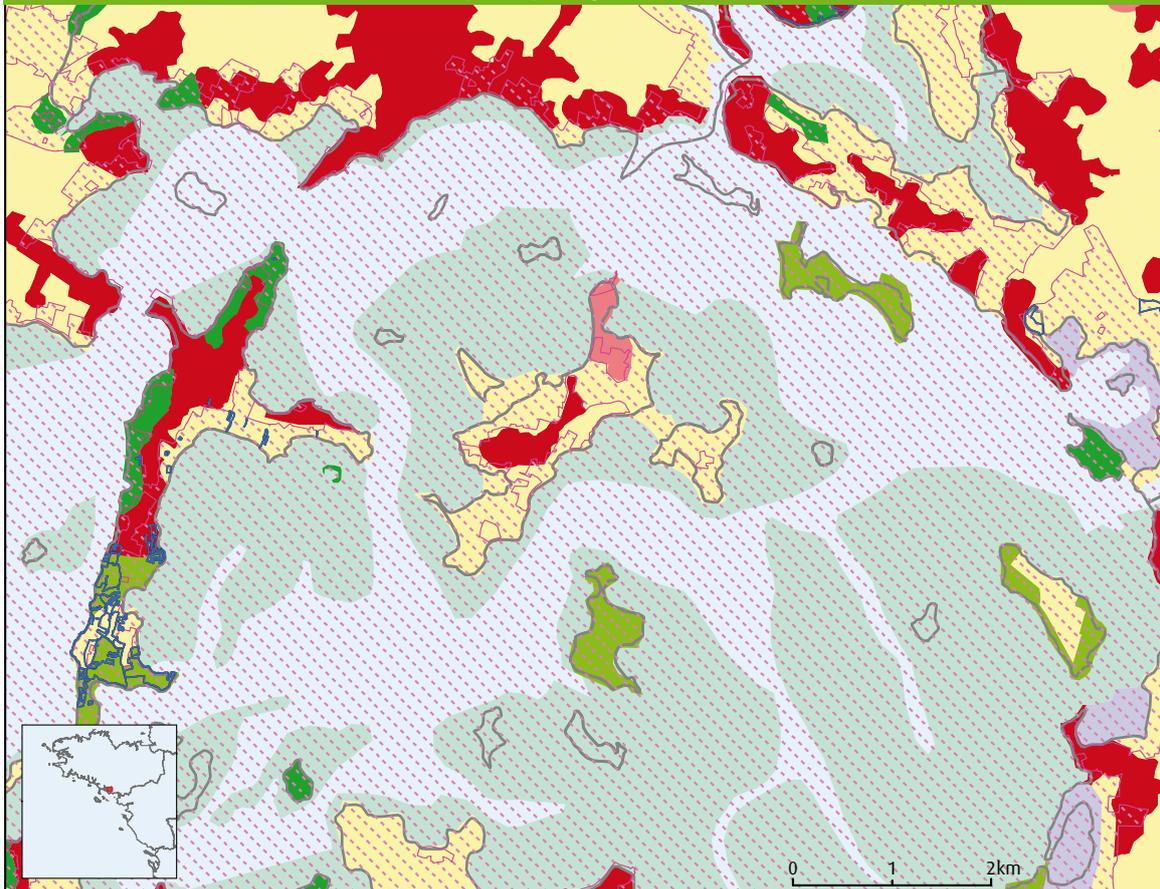
Activités

En %		Île d'Hoëdic	Littoral du Morbihan	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	41,2	41,6	43,1
	Sphère productive	5,9	29,5	28,7
	Sphère publique	52,9	28,9	28,1
Part des emplois primaires		37,5	3,6	5,1
Part de la surface agricole utile		0,0	38,4	34,7

Présentation de l'île d'Arz



Les espaces protégés de l'île d'Arz



Données de cadrage

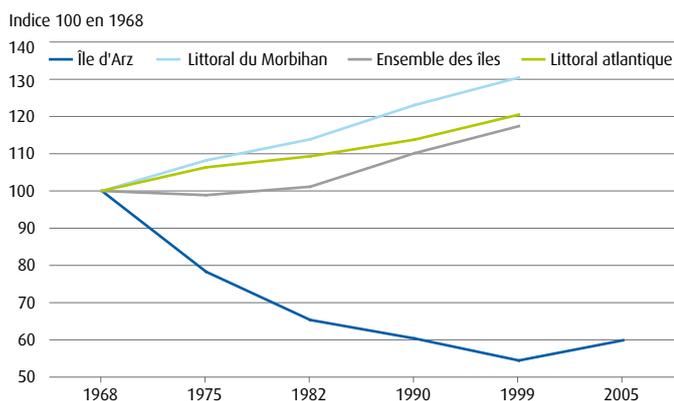
- Morbihan, 1 commune
- 330 ha
- 254 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 1 985 lits ; taux de fonction touristique : 8,6
- Pas de données climatiques précises sur l'île
- Accès à l'île : bateau (200 000 A/R en 2003) ; distant de 1,6 mille ; traversée de 15 minutes

La commune d'Arz est un petit archipel composé de 9 îles et îlots dont seule l'île principale de 270 ha est habitée en permanence. Elle est située dans le golfe du Morbihan, à l'est de l'île aux Moines et à quelques encablures de Vannes. Ses côtes rocheuses et sableuses s'ouvrent sur un vaste estran.

Population résidente et tourisme

La population de l'île d'Arz a été divisée par près de deux depuis 1968. L'indice de vieillissement est le plus élevé des 16 îles et les soldes naturels expliquent à eux seuls la diminution de la population sur la période 1990-1999. La part des résidences secondaires dans le parc de logements est supérieure à 70 % et le taux de fonction touristique est de 8,6. C'est le deuxième plus élevé après l'île d'Aix.

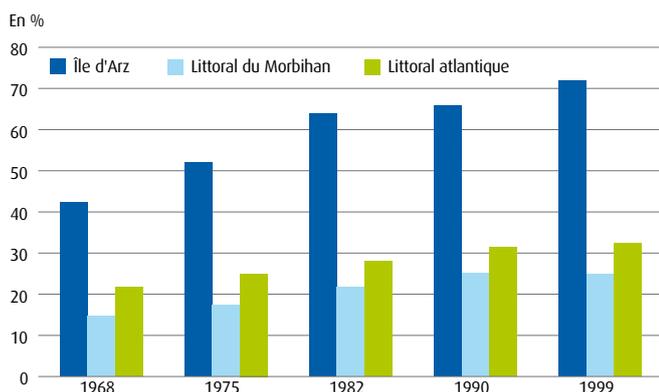
Évolution de la population depuis 1968



Densité de population (hab./km²)

Île d'Arz (2005)	77
Littoral du Morbihan	259
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

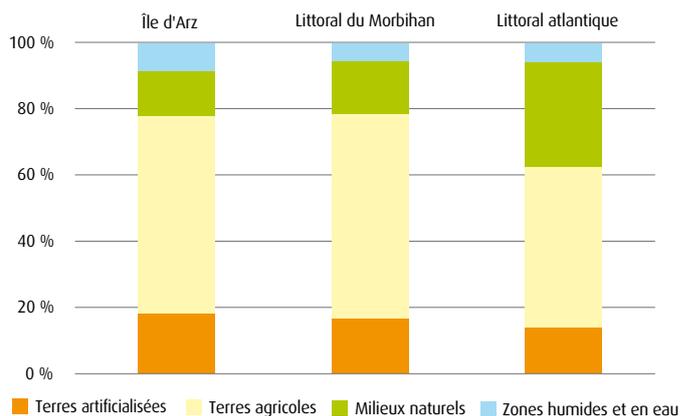


	Densité touristique (nombre de lits par km²)
Île d'Arz	601
Littoral du Morbihan	285
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

L'occupation du sol est répartie entre les terres agricoles assez nombreuses sur la plus grande île, les espaces naturels et les territoires artificialisés. Plus de 80 % de l'espace îlien est inclus dans un site Natura 2000, l'essentiel du golfe du Morbihan étant concerné.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île d'Arz	0,0	83,1	0,0	0,0
Littoral du Morbihan	6,6	17,6	0,4	1,0
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».
ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».
Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

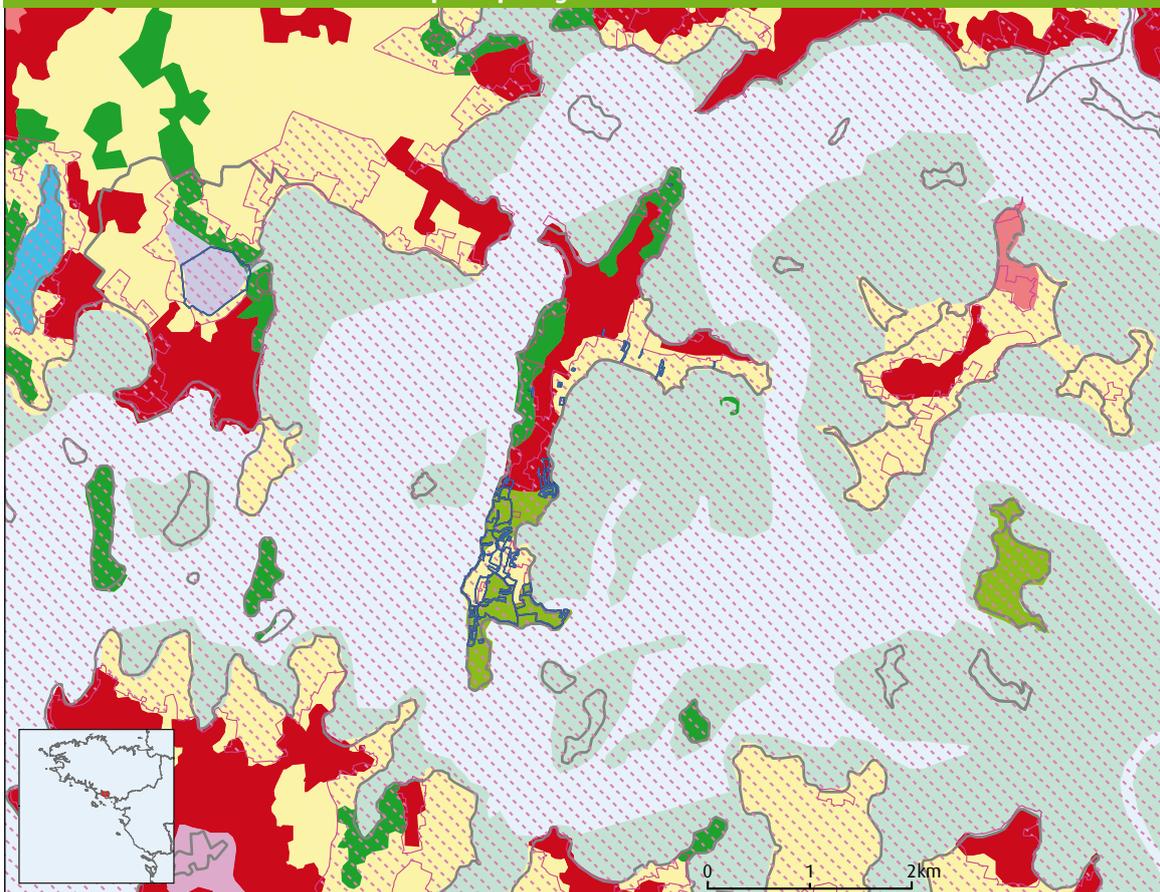
Activités

En %		Île d'Arz	Littoral du Morbihan	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	69,2	41,6	43,1
	Sphère productive	7,7	29,5	28,7
	Sphère publique	23,1	28,9	28,1
Part des emplois primaires		0,0	3,6	5,1
Part de la surface agricole utile		10,6	38,4	34,7

Présentation de l'île aux Moines



Les espaces protégés de l'île aux Moines



Données de cadrage

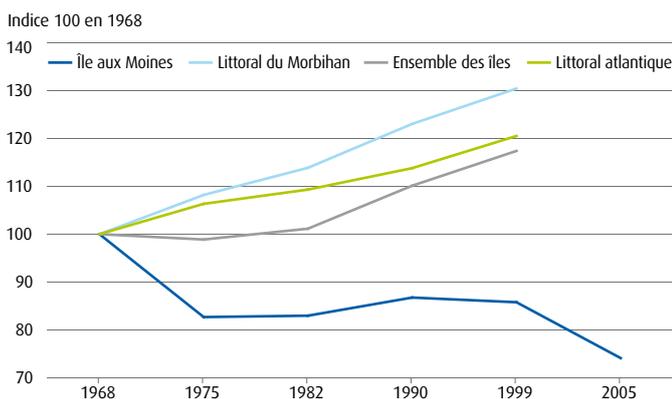
- Morbihan, 1 commune
- 320 ha
- 527 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 3 046 lits ; taux de fonction touristique : 5,0
- Pas de données climatiques précises sur l'île
- Accès à l'île : bateau (600 000 A/R en 2003) ; distant de 0,3 mille ; traversée de 5 minutes

L'île aux Moines est la plus grande île du golfe du Morbihan. De forme très allongée, elle est située à un kilomètre à l'ouest d'Arz et très proche de la commune de Baden. Ses côtes sont plutôt rocheuses et l'île s'ouvre sur une baie sableuse et un vaste estran dans sa partie orientale.

Population résidente et tourisme

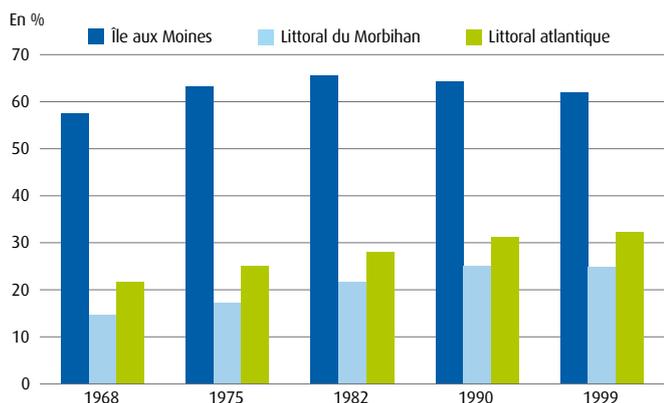
Malgré une diminution entre 1999 et 2005, la proximité du continent (5 minutes de traversée) permet une certaine stabilisation de la population de l'île aux Moines depuis 1975. Les soldes naturels sont négatifs mais sont contrebalancés par des soldes migratoires positifs. La part des résidences secondaires dans le parc de logements est quasi stable depuis la fin des années 60, l'île ayant connu un attrait touristique très tôt.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km ²)
Île aux Moines (2005)	165
Littoral du Morbihan	259
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

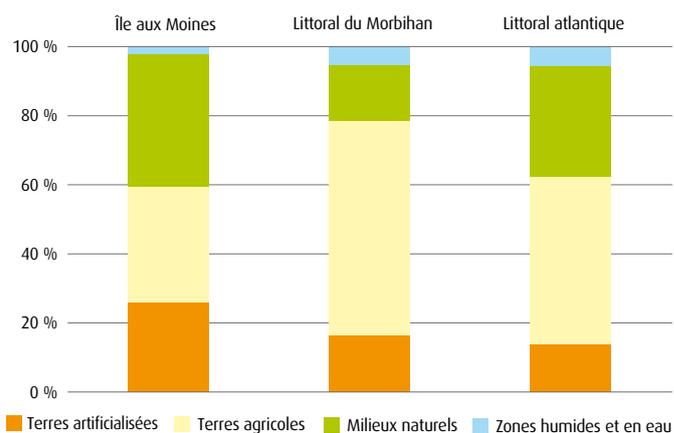


	Densité touristique (nombre de lits par km ²)
Île aux Moines	952
Littoral du Morbihan	285
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

L'île aux Moines a une occupation du sol équilibrée entre territoires artificialisés, terres agricoles (prairies) et espaces naturels. Les boisements y sont assez importants. Plus de la moitié des terres est concernée par un site Natura 2000 et 13 % de l'île est protégé par le Conservatoire du littoral, l'essentiel des acquisitions étant situé dans la partie sud de l'île, plus naturelle.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île aux Moines	0,0	57,7	0,0	13,4
Littoral du Morbihan	6,6	17,6	0,4	1,0
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

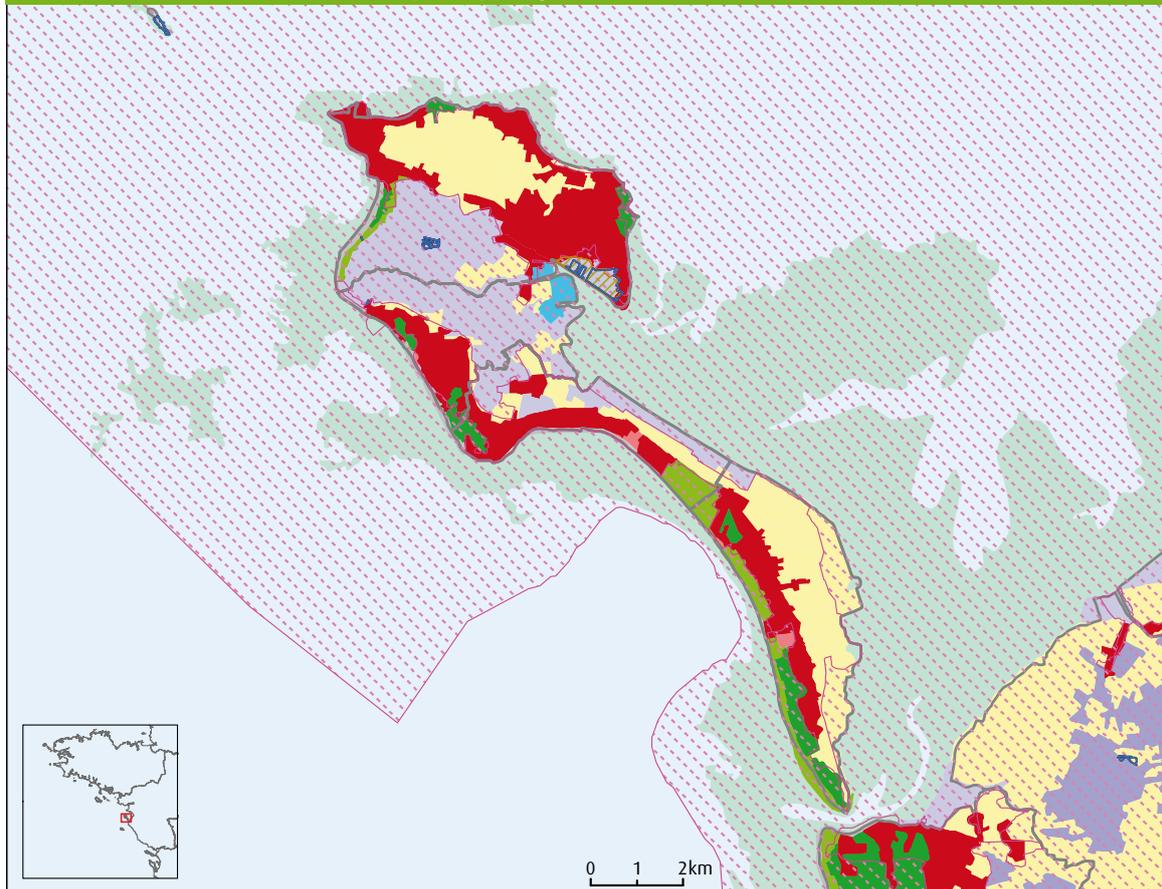
Activités

En %		Île aux Moines	Littoral du Morbihan	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	25,6	41,6	43,1
	Sphère productive	32,3	29,5	28,7
	Sphère publique	41,9	28,9	28,1
Part des emplois primaires		8,9	3,6	5,1
Part de la surface agricole utile		2,5	38,4	34,7

Présentation de l'île de Noirmoutier



Les espaces protégés de l'île de Noirmoutier



Données de cadrage

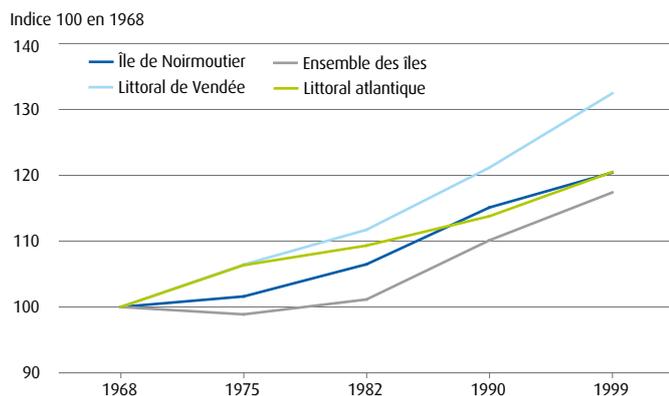
- Vendée, 4 communes : Barbâtre, La Guérinière, L'Épine, Noirmoutier-en-l'île
- 4 883 ha
- 9 592 habitants ; capacité d'accueil touristique : 56 420 lits ; taux de fonction touristique : 5,9
- Température moyenne : 12,8 °C ; précipitations : 639 mm ; nombre de jours de gel : 13,3
- Accès à l'île : pont construit en 1971 et gois

De par sa taille, l'île de Noirmoutier est la quatrième île étudiée, avec près de 5 000 ha. Située dans la baie de Bourgneuf, elle est entourée de côtes sableuses et de digues sur sa partie orientale. Elle s'ouvre sur le continent dans une large baie peu profonde et à vocation conchylicole. Elle y est reliée par une route submersible (le Gois) et un pont depuis 1971. Elle est constituée de 4 communes comportant 10 hameaux.

Population résidente et tourisme

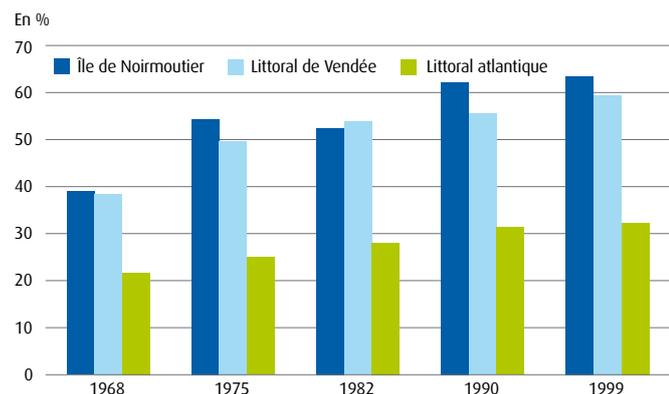
La population noirmoutrine augmente sensiblement depuis 1968. La tendance d'évolution est proche de celle de l'ensemble du littoral atlantique. Cette progression est due à des soldes migratoires positifs. Les capacités d'accueil sont fortes. Plus de 60 % des logements sont des résidences secondaires et les campings sont assez nombreux.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km ²)
Île de Noirmoutier	196
Littoral de Vendée	124
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

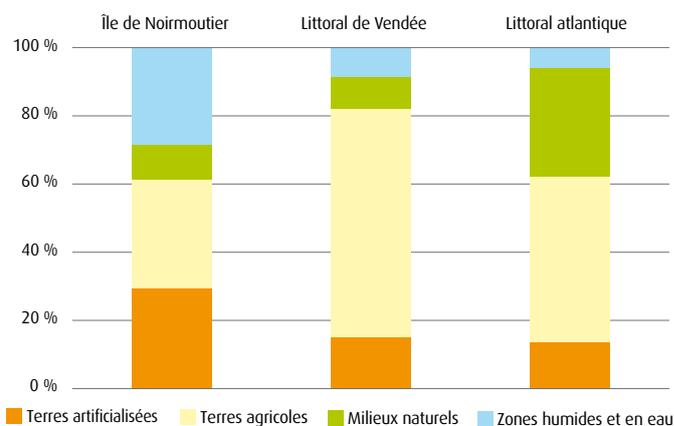


	Densité touristique (nombre de lits par km ²)
Île de Noirmoutier	1 155
Littoral de Vendée	621
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

Comme pour Ré et Oléron, les zones humides – prairies humides, marais salants et doux, claires ostréicoles – prennent une place importante sur l'île de Noirmoutier aux côtés de terres agricoles et de territoires artificialisés. Près d'un tiers de l'île est inventorié en Znieff I et 43 % est compris dans un site Natura 2000. L'île dispose par ailleurs d'une réserve naturelle : la réserve des marais de Müllembourg aux portes de la commune de Noirmoutier.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île de Noirmoutier	31,3	43,3	1,0	0,9
Littoral de Vendée	20,5	43,7	0,2	0,9
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

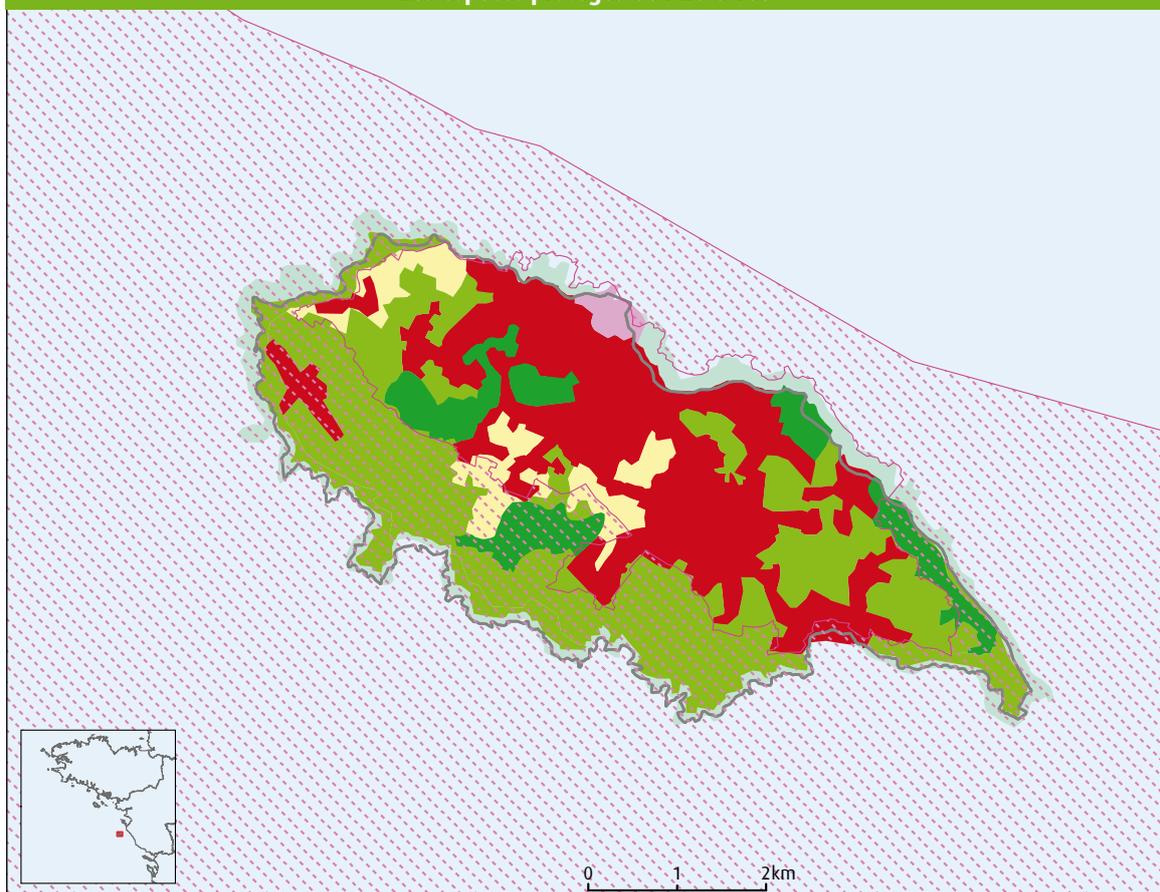
Activités

En %		Île de Noirmoutier	Littoral de Vendée	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	51,0	48,1	43,1
	Sphère productive	26,6	30,6	28,7
	Sphère publique	22,4	21,2	28,1
Part des emplois primaires		16,1	9,0	5,1
Part de la surface agricole utile		16,9	55,4	34,7

Présentation de l'île d'Yeu



Les espaces protégés de l'île d'Yeu



Données de cadrage

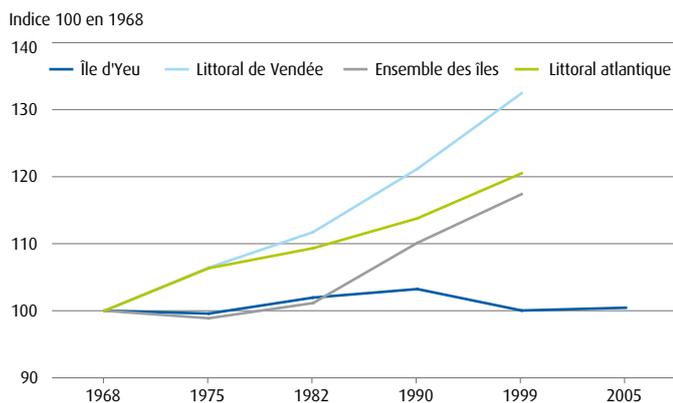
- Vendée, 1 commune
- 2 332 ha
- 4 807 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 14 985 lits ; taux de fonction touristique : 3,1
- Température moyenne : 12,8 °C ; précipitations : 741 mm ; nombre de jours de gel : 9,8
- Accès à l'île : bateau (657 000 A/R en 2003) ; distant de 9,9 milles ; traversée de 45 minutes

Située au large de Saint-Hilaire-de-Riez, l'île d'Yeu est la deuxième île la plus vaste non reliée au continent, après Belle-Île. Elle est entourée de côtes rocheuses à l'ouest et de reliefs plus doux à l'est, avec de nombreuses plages.

Population résidente et tourisme

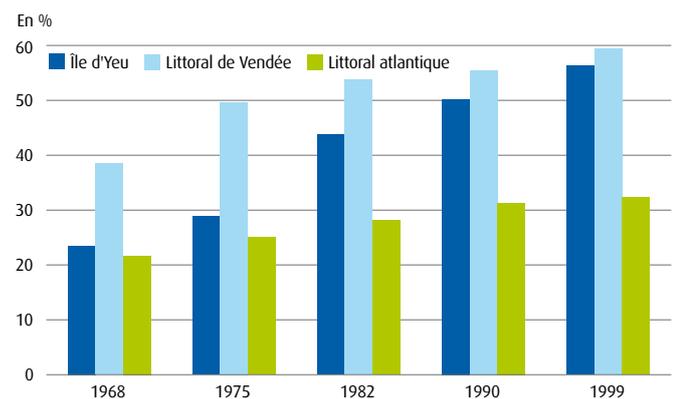
La population islaïse est stable depuis la fin des années 60. Elle est plutôt jeune. Son indice de vieillissement est le plus faible des îles étudiées et son solde naturel est positif sur la période 1990-1999. Plus d'un logement sur deux est une résidence secondaire comme sur l'ensemble du littoral vendéen. Avec près de 15 000 lits, le taux de fonction touristique de l'île d'Yeu est parmi les plus bas.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km²)
Île d'Yeu (2005)	206
Littoral de Vendée	124
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

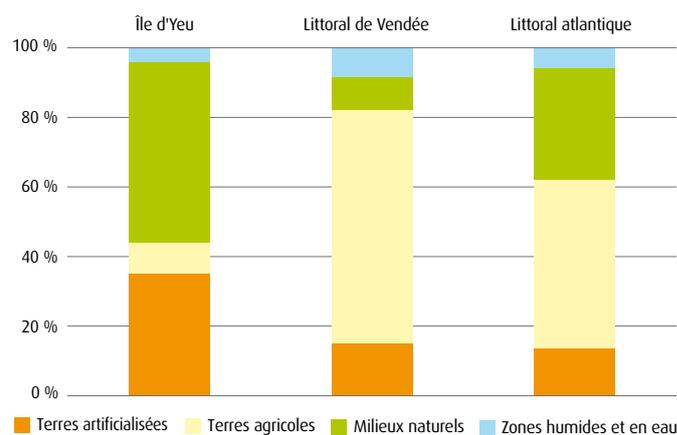


	Densité touristique (nombre de lits par km²)
Île d'Yeu	643
Littoral de Vendée	621
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

Les territoires artificialisés sont assez importants. Ils couvrent l'essentiel du nord nord-est de l'île. Les espaces naturels ouverts (landes et pelouses) sont, quant à eux, très présents sur la côte au vent, appelée « côte sauvage ». Près d'un tiers de l'île est inventorié en Znieff I et 40 % du territoire, l'essentiel des côtes, est désigné en Natura 2000.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île d'Yeu	30,7	40,3	0,0	0,0
Littoral de Vendée	20,5	43,7	0,2	0,9
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

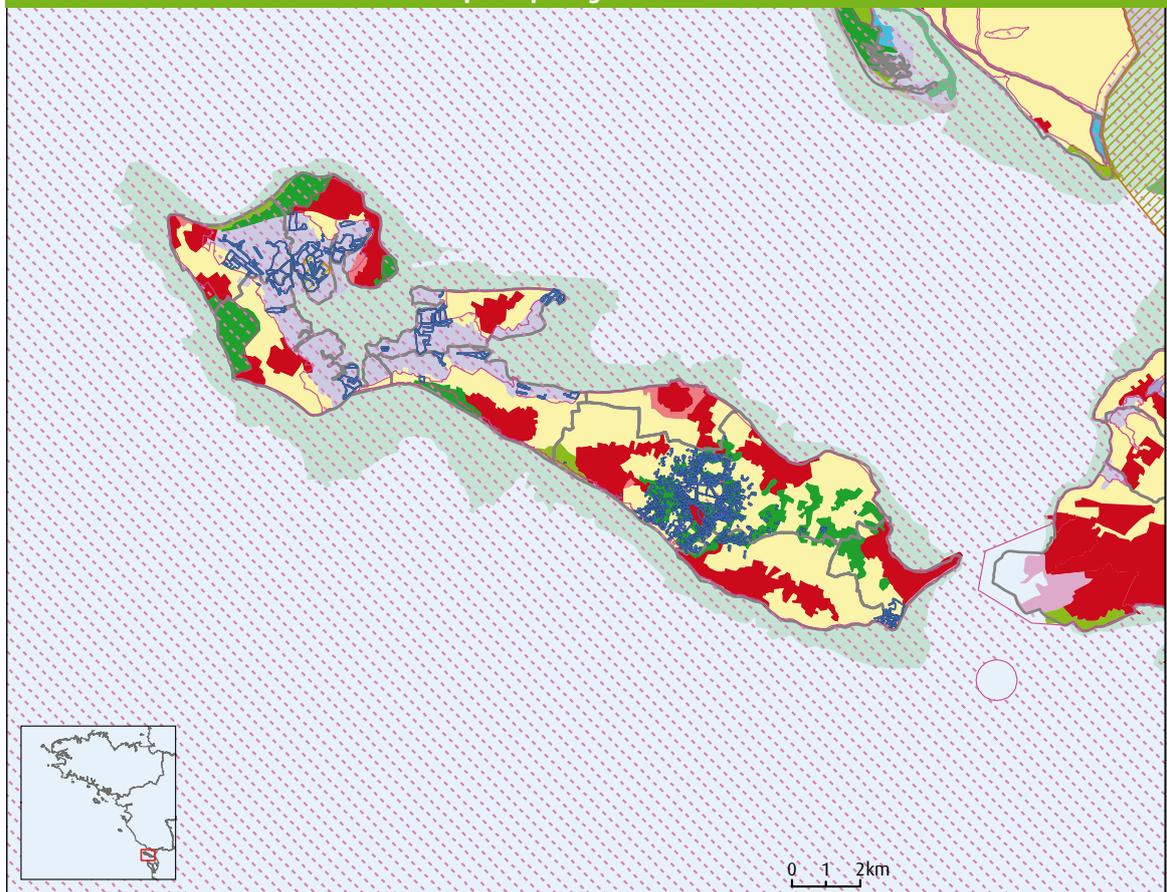
Activités

En %		Île d'Yeu	Littoral de Vendée	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	48,9	48,1	43,1
	Sphère productive	26,5	30,6	28,7
	Sphère publique	24,6	21,2	28,1
Part des emplois primaires		18,6	9,0	5,1
Part de la surface agricole utile		4,6	55,4	34,7

Présentation de l'île de Ré



Les espaces protégés de l'île de Ré



Données de cadrage

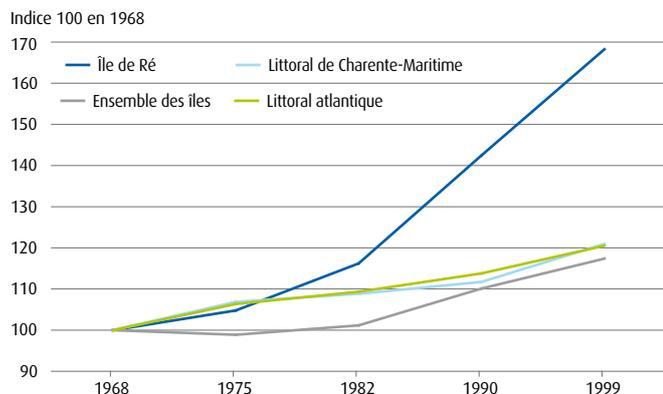
- Charente-Maritime, 10 communes : Ars-en-Ré, La Couarde-sur-Mer, La Flotte, Le Bois-Plage-en-Ré, Les Portes-en-Ré, Loix, Rivedoux-Plage, Saint-Clément-des-Baleines, Sainte-Marie-de-Ré, Saint-Martin-de-Ré
- 8 532 ha
- 16 499 habitants ; capacité d'accueil touristique : 87 763 lits ; taux de fonction touristique : 5,3
- Température moyenne : 13,1 °C ; précipitations : 723 mm ; nombre de jours de gel : 18,7
- Accès à l'île : pont construit en 1989

L'île de Ré est la troisième plus grande île présentée dans cet atlas après Oléron et Belle-Île. Elle est composée de 10 communes. C'est une île basse dont l'altitude ne dépasse pas 20 mètres. Elle est située entre les pertuis breton et d'Antioche, non loin de la Rochelle. Elle est proche de l'île d'Oléron mais en diffère par de nombreux points (niveau de protection des espaces naturels par exemple).

Population résidente et tourisme

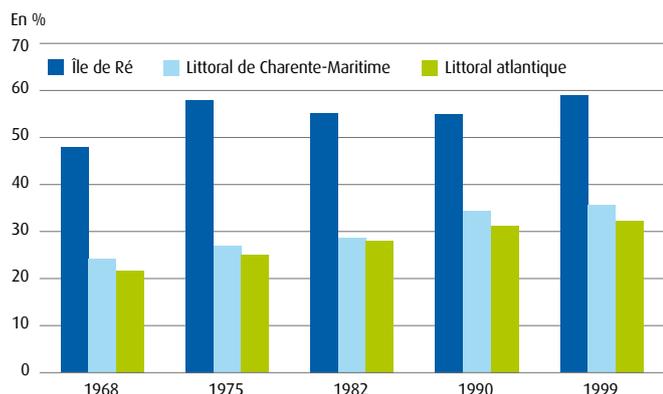
La population de l'île de Ré a nettement augmenté depuis les années 60. L'ouverture du pont en 1988 ayant eu un impact significatif. Les soldes migratoires sont nettement positifs et la densité de population assez élevée. Près de 60 % des logements sont des résidences secondaires et le taux de fonction touristique est fort. La capacité d'accueil touristique est de plus de 87 000 lits.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km²)
Île de Ré	193
Littoral de Charente-Maritime	238
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

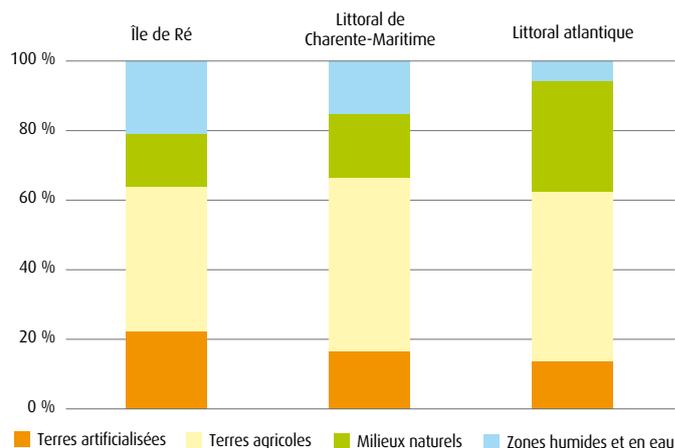


	Densité touristique (nombre de lits par km²)
Île de Ré	1 029
Littoral de Charente-Maritime	502
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

L'île de Ré est marquée par la présence de zones humides. Les marais salants et doux et les claires ostréicoles dominent les paysages. Le niveau de protection des espaces naturels est élevé avec notamment la réserve naturelle de Lileau des neiges et de nombreux sites du Conservatoire du littoral couvrant plus de 6 % du territoire.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île de Ré	14,8	29,5	0,6	6,3
Littoral de Charente-Maritime	25,1	43,3	0,7	3,2
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».
ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».
Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

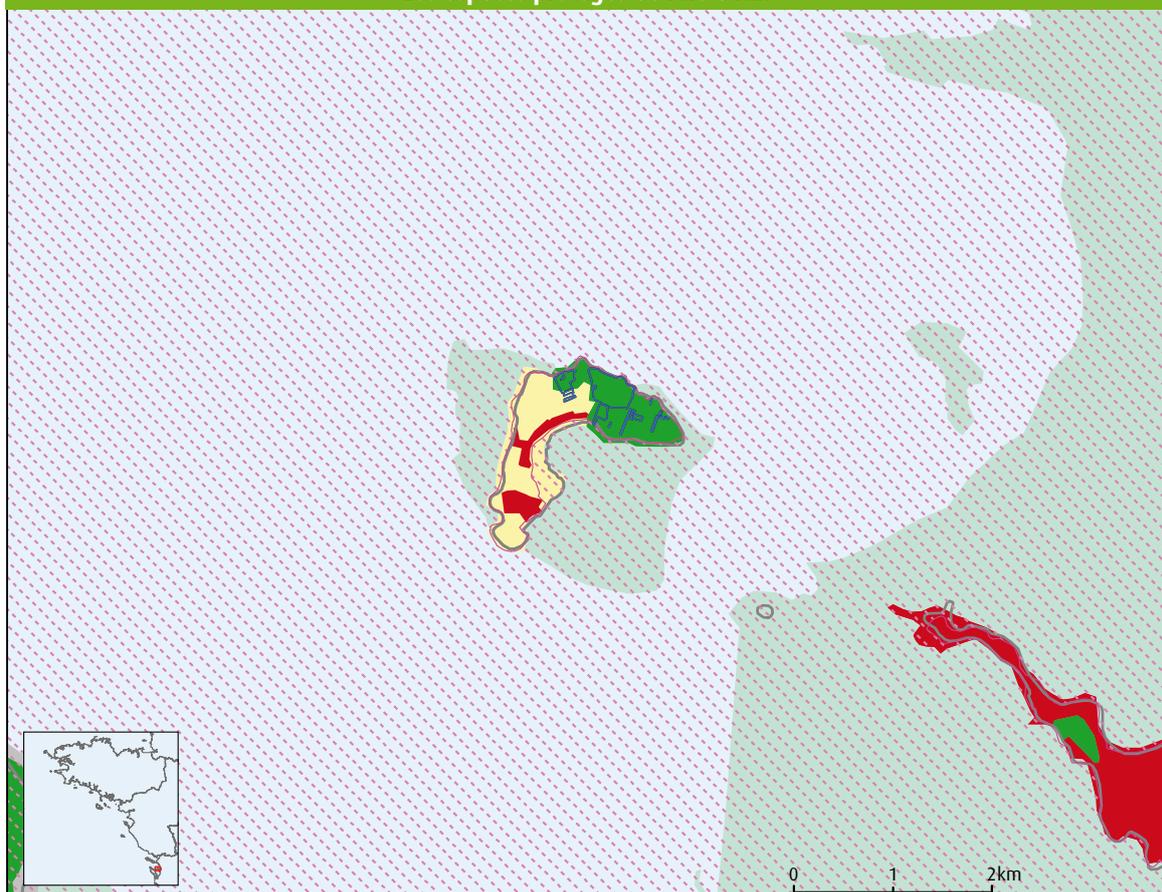
Activités

En %		Île de Ré	Littoral de Charente-Maritime	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	60,0	44,4	43,1
	Sphère productive	14,9	23,9	28,7
	Sphère publique	25,1	31,8	28,1
Part des emplois primaires		9,7	6,0	5,1
Part de la surface agricole utile		19,5	36,8	34,7

Présentation de l'île d'Aix



Les espaces protégés de l'île d'Aix



Données de cadrage

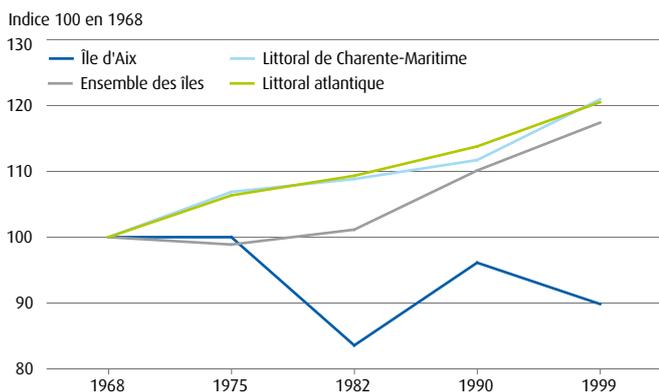
- Charente-Maritime, 1 commune
- 119 ha
- 186 habitants ; capacité d'accueil touristique : 1 902 lits ; taux de fonction touristique : 10,2
- Température moyenne : 13,2 °C ; précipitations : 809 mm ; nombre de jours de gel : 15,6
- Accès à l'île : bateau (578 000 A/R en 2003) ; distant de 1,8 mille ; traversée de 20 minutes

Petite île fortifiée, l'île d'Aix se situe à proximité d'Oléron dans le pertuis d'Antioche. C'est la troisième plus petite île étudiée après Molène et Sein avec seulement 119 ha. Elle se situe au cœur d'une vaste baie à vocation ostréicole.

Population résidente et tourisme

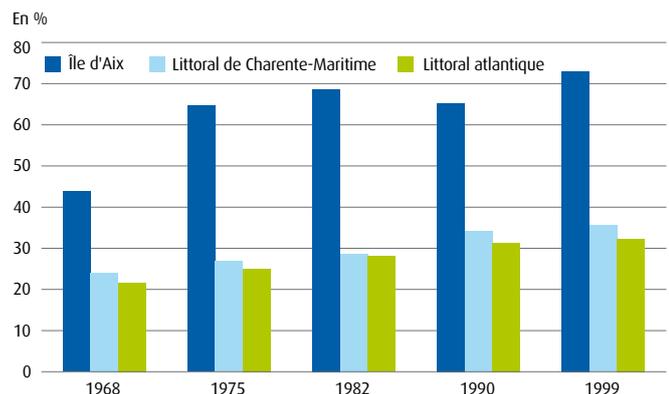
La population de l'île d'Aix est d'à peine 200 habitants. Elle a diminué depuis 1968. Les capacités d'accueil touristiques sont très fortes. Le taux de fonction touristique est de plus de 10. C'est le plus élevé de toutes les îles étudiées et plus de 70 % des logements sont des résidences secondaires.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km²)
Île d'Aix	156
Littoral de Charente-Maritime	238
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

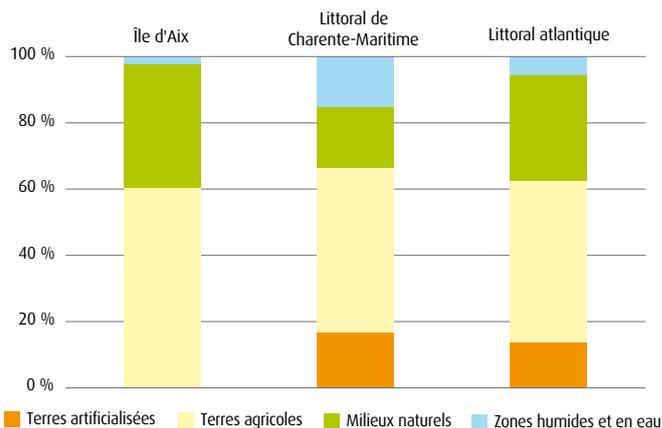


	Densité touristique (nombre de lits par km²)
Île d'Aix	1 598
Littoral de Charente-Maritime	502
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

Du fait de la faible superficie de l'île, l'occupation du sol est très simplifiée. Les espaces ouverts et forestiers dominent plutôt à l'est de l'île. Près de 15 % du territoire est protégé par le Conservatoire du littoral et les trois quarts du territoire sont inventoriés en Znieff de type I.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île d'Aix	75,2	12,7	0,0	13,4
Littoral de Charente-Maritime	25,1	43,3	0,7	3,2
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

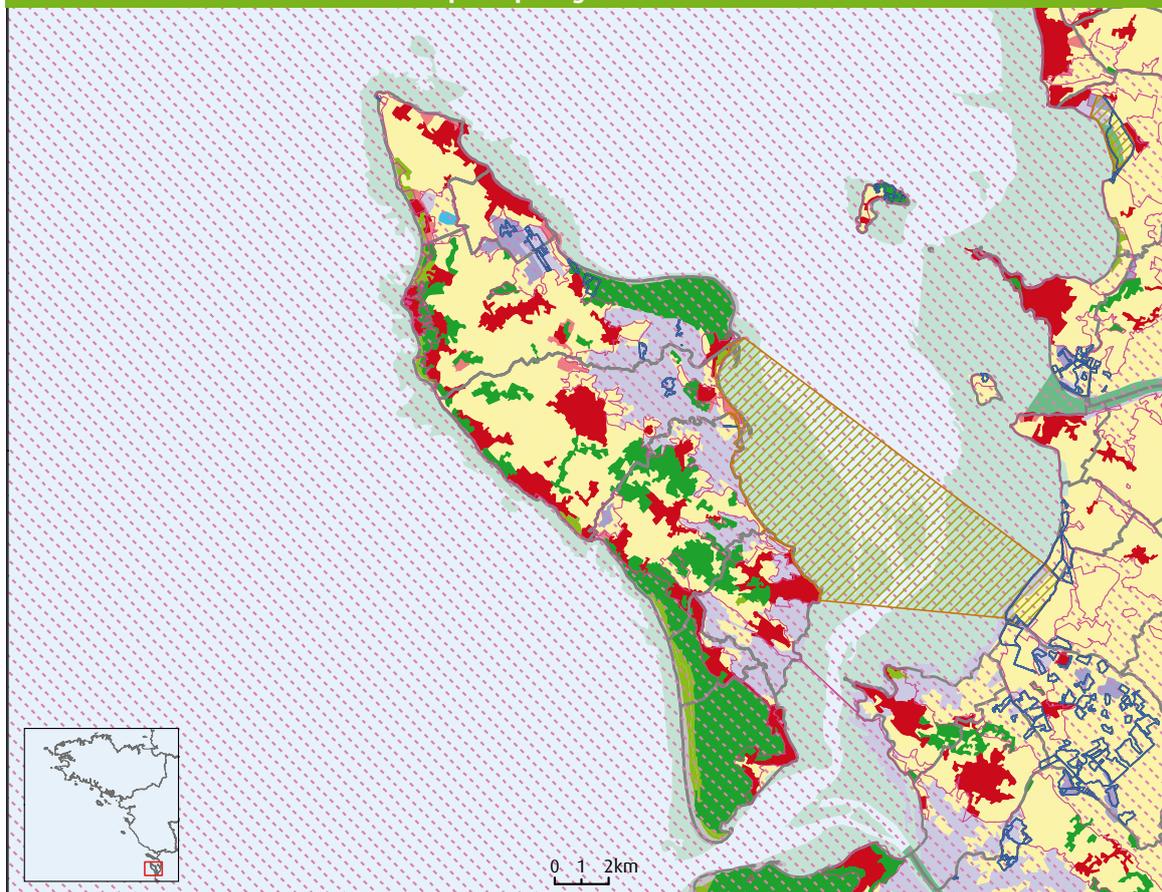
Activités

En %		Île d'Aix	Littoral de Charente-Maritime	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	27,7	44,4	43,1
	Sphère productive	34,0	23,9	28,7
	Sphère publique	38,2	31,8	28,1
Part des emplois primaires		9,5	6,0	5,1
Part de la surface agricole utile		6,9	36,8	34,7

Présentation de l'île d'Oléron



Les espaces protégés de l'île d'Oléron



Données de cadrage

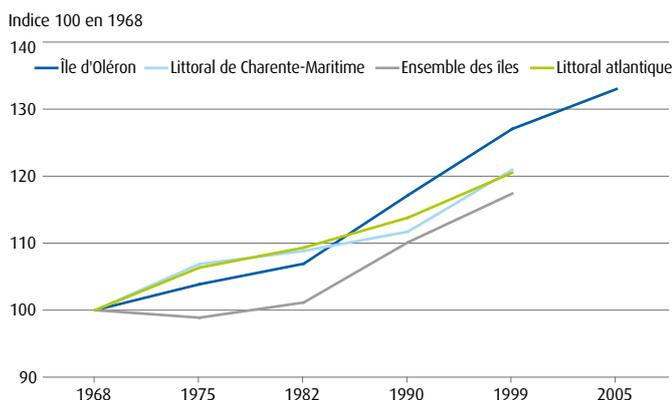
- Charente-Maritime, 8 communes : Dolus-d'Oléron, La Brée-les-Bains, Le Château-d'Oléron, Le Grand-Village-Plage, Saint-Denis-d'Oléron, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Pierre-d'Oléron, Saint-Trojan-les-Bains
- 17 439 ha
- 20 948 habitants (données 2005) ; capacité d'accueil touristique : 112 240 lits ; taux de fonction touristique : 5,6
- Température moyenne : 13,2 °C ; précipitations : 718 mm ; nombre de jours de gel : 8,2
- Accès à l'île : pont construit en 1967

L'île d'Oléron est la plus grande île présentée dans cet atlas, avec près de 17 500 ha. Elle est reliée par un pont à la commune de Marennes depuis 1967 et se situe au sud de l'île de Ré, à proximité de l'île d'Aix. Elle a une faible altitude et a essentiellement des côtes sableuses ou vaseuses.

Population résidente et tourisme

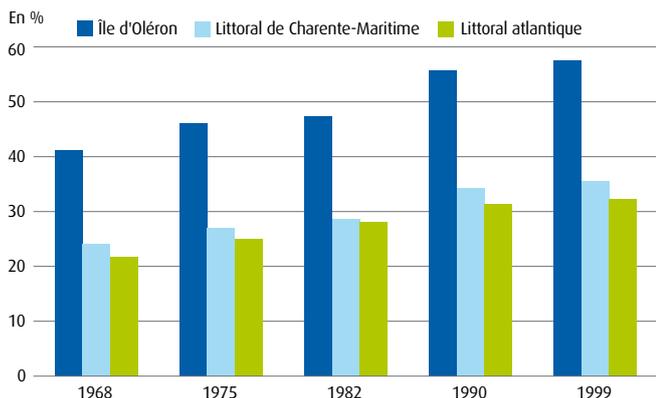
La population oléronaise a augmenté depuis 1968 sur un rythme moins soutenu que sa voisine, l'île de Ré. La densité de population est moins forte que sur l'ensemble du littoral charentais et est proche de la moyenne métropolitaine. La densité touristique est assez élevée et les résidences secondaires représentent 6 logements sur 10. La capacité d'accueil totale est très forte avec plus de 110 000 lits.

Évolution de la population depuis 1968



	Densité de population (hab./km ²)
Île d'Oléron (2005)	115
Littoral de Charente-Maritime	238
Façade atlantique	184
Métropole	104

Part des résidences secondaires sur le parc de logements depuis 1968

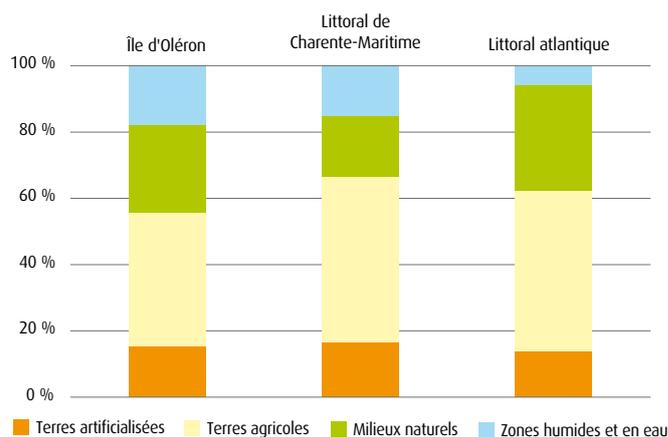


	Densité touristique (nombre de lits par km ²)
Île d'Oléron	644
Littoral de Charente-Maritime	502
Façade atlantique	301

Occupation du sol et nature

Les zones humides sont importantes. Le taux d'artificialisation est inférieur au taux moyen du littoral charentais. La part des espaces protégés (sites Natura 2000, réserve naturelle de Moëze et sites du Conservatoire) est élevée, mais est tout de même plus faible que la moyenne des côtes charentaises.

Occupation du sol en 2006



Part du territoire inventorié ou protégé

En % du territoire	Znieff I	SIC et ZPS	RN	Conservatoire du littoral
Île d'Oléron	16,8	42,1	0,4	0,7
Littoral de Charente-Maritime	25,1	43,3	0,7	3,2
Façade atlantique	6,8	18,1	0,3	1,3

Znieff I : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1.

SIC : site d'intérêt communautaire, directive « Habitats ».

ZPS : zone de protection spéciale, directive « Oiseaux ».

Le tout forme le réseau Natura 2000.

RN : réserve naturelle nationale.

Activités

En %		Île d'Oléron	Littoral de Charente-Maritime	Façade atlantique
Part des emplois salariés par sphère	Sphère résidentielle	55,0	44,4	43,1
	Sphère productive	21,1	23,9	28,7
	Sphère publique	23,9	31,8	28,1
Part des emplois primaires		18,0	6,0	5,1
Part de la surface agricole utile		16,8	36,8	34,7

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques

Tour Voltaire

92055 La Défense cedex

Tél. : 01 40 81 13 15 – Fax : 01 40 81 13 30

Courriel : cgdd-soes-orleans@developpement-durable.gouv.fr

Achévé d'imprimer en juin 2009.

Impression : Imprimerie Nouvelle, utilisant du papier issu de forêts durablement gérées. Certifiée Imprim'vert qui contribue à la protection de l'environnement.

45800 Saint-Jean-de-Braye

Dépôt légal : juin 2009

ISSN : en cours

ISBN : 978-2-911089-91-6

Retrouver cette publication sur le site : <http://www.ifen.fr>

Conditions générales d'utilisation

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille – 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 – art. L.122-4 et L.122-5 et Code pénal art. 425).

Atlas des îles de l'Atlantique

Cet atlas présente de manière synthétique les 16 îles de la façade maritime atlantique composées d'au moins une commune.

Réparties dans 5 départements, ce sont les îles suivantes :

- Côtes d'Armor : Bréhat ;*
- Finistère : Batz, Ouessant, Molène, Sein ;*
- Morbihan : Groix, Belle-Île, Houat, Hoëdic, Arz, île aux Moines ;*
- Vendée : Noirmoutier, Yeu ;*
- Charente-Maritime : Ré, Aix, Oléron.*

Les aspects territoriaux, démographiques, économiques et environnementaux sont abordés en détail et chaque île est présentée sur une double page. Cette synthèse a été rédigée en mobilisant les données de la statistique publique ainsi que celles sur l'occupation du sol et les espaces protégés.

Ce travail est réalisé dans le cadre de l'Observatoire du littoral animé par le Service de l'observation et des statistiques du Commissariat général au développement durable. L'observatoire œuvre pour une meilleure connaissance du littoral terrestre et maritime.

Pour plus d'informations : www.littoral.ifen.fr

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Dépôt légal : juin 2009
ISSN : en cours
ISBN : 978-2-911089-91-6

Légende des cartes de présentation des 16 îles

Occupation du sol

-  Territoires artificialisés hors zones portuaires et espaces verts
-  Zones portuaires
-  Espaces verts artificialisés, non agricoles
-  Terres agricoles
-  Forêts
-  Végétation arbustive et/ou herbacée
-  Espaces ouverts sans ou avec peu de végétation
-  Zones humides intérieures (marais et tourbières)
-  Marais maritimes et salants
-  Eaux continentales
-  Zone intertidale
-  Lagunes et estuaires
-  Océan

Source : Union Européenne (UE) – SOeS, 2006, CORINE Land Cover.
© IGN – 2005, BD Carto®.

Données d'habillage

-  Limites communales
- ou
-  Limites communales sur le fond orthophotographique

Source : © IGN – 2004, Route 500® – 2006, BD Carto®.

Espaces protégés

-  Sites protégés par le conservatoire du littoral, en 2007
-  Réserves naturelles nationales, en 2008
-  Sites Natura 2000, en 2008

Source : Meeddat – MNHN, 2007, 2008.

Orthophotographie

Source : © IGN – 2007, BD Ortho®.

Topographie

Source : © IGN – 2006, SCAN 25® version2 ; 2008, SCAN 100®.